

BM&A

ERNST & YOUNG et Autres

Parrot

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

BM&A
11, rue de Laborde
75008 Paris
S.A.S. au capital de € 1 200 000
348 461 443 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Parrot

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Parrot,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Parrot relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Dépréciation des stocks

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les stocks de produits finis figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2021 pour un montant brut de M€ 10,6 et un montant net de M€ 4,9.</p> <p>Comme indiqué dans le paragraphe « Stocks » de la note 3 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente net estimé pour la période subséquente par plateformes de distribution (EMEA, Amériques, Asie) diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.</p> <p>Plus spécifiquement, les produits en fin de vie et les produits retournés et abîmés sont intégralement dépréciés.</p> <p>Les produits en état de vente font, quant à eux, l'objet d'une dépréciation statistique au cas par cas dite de rotation lente.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la provision ramenant le stock à la valeur nette de réalisation.</p> <p>Nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ pris connaissance des procédures mises en place au sein de votre groupe pour identifier les articles dont la valeur de réalisation serait inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;▶ pris connaissance des procédures et des contrôles mis en place pour identifier les articles détériorés ou présentant des dysfonctionnements ;▶ comparé par sondages le coût des articles en stock aux prix de vente nets futurs retenus par la direction pour le budget 2022 arrêté lors du conseil d'administration du 17 novembre 2021, afin d'analyser l'évaluation du montant de la dépréciation ;▶ rapproché la méthodologie de calcul de la provision pour rotation lente avec la méthode statistique définie par le groupe ;

Le succès des produits du groupe, en particulier dans les activités grand public, dépend de la capacité du groupe à proposer des produits innovants en adéquation avec les attentes des consommateurs. L'acceptation par le marché des nouveaux produits est déterminante pour la fixation du prix de vente. En cas d'inadéquation de l'offre du groupe à la demande du marché, il existe un risque que la valeur nette de réalisation de ces produits soit inférieure à leur coût. Une erreur dans l'appréciation de la valeur nette de réalisation des produits conduirait à une erreur dans l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks.

Nous avons donc considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les prix de vente net estimés pour la période subséquente évoqués ci-dessus et les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendants d'hypothèses, estimations ou appréciations du groupe sur le niveau de prix auxquels celui-ci a la capacité d'écouler son stock.

► analysé les perspectives d'écoulement estimées par la direction au regard des réalisations historiques et du budget afin d'apprécier la cohérence des montants de dépréciation qui en découlent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Parrot par votre assemblée générale du 13 juin 2019 pour le cabinet BM&A et du 6 juin 2012 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2021, le cabinet BM&A était dans la troisième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la dixième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 5 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

BM&A

ERNST & YOUNG et Autres



Marie Cécile Moinier



Eric Seyvos

Pierre Bourgeois

COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS AU 31/12/2021

Groupe Parrot

Parrot[®]

Table des matières

1.1. États financiers consolidés du Groupe Parrot	4
1.1.1. Compte de résultat consolidé	4
1.1.2. État du résultat global.....	4
1.1.3. État de la situation financière	5
1.1.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	6
1.1.5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	7
1.2. Notes annexes	7
1.2.1 Note 1 – La Société	7
1.2.2. Note 2 – Évènements significatifs de la période	7
1.2.3. Note 3 – Règles et Méthodes comptables	8
1.2.4 Note 4 – Périmètre de consolidation.....	18
1.2.5 Note 5 – Informations sectorielles	20
1.2.6. Note 6 - Analyse des ventes.....	20
1.2.7. Note 7 – Charges opérationnelles par nature	21
1.2.8. Note 8 – Autres charges et produits opérationnels	21
1.2.9. Note 9 – Résultat Financier	21
1.2.10. Note 10 – Impôts	22
1.2.11 Note 11 – Écarts d’acquisition.....	22
1.2.12. Note 12 – Immobilisations incorporelles	22
1.2.13. Note 13 – Transactions entre actionnaires	23
1.2.14. Note 14 – Immobilisations corporelles.....	24
1.2.15. Note 15 – Droits d’utilisation : impacts IFRS 16	24
1.2.16. Note 16 – Actifs financiers non courants	25
1.2.17. Note 17 – Entreprises mises en équivalence	26
1.2.18. Note 18 – Autres créances non courantes.....	27
1.2.19. Note 19 – Impôts différés	27
1.2.20. Note 20 – Stocks	27
1.2.21. Note 21 – Créances clients.....	28
1.2.22. Note 22 – Créances diverses	28
1.2.23. Note 23 – Créances d’impôts	28
1.2.24. Note 24 – Dette financière nette.....	29
1.2.25. Note 25 – Actifs et passifs destinés à être cédés.....	29
1.2.26. Note 26 – Capitaux propres	29
1.2.27. Note 27 – Dettes financières.....	31
1.2.28. Note 28 – Résultat par action.....	32
1.2.29. Note 29 – Participations ne donnant pas le contrôle	32
1.2.30. Note 30 – Provisions pour retraites et engagements assimilés	32

1.2.31. Note 31 – Autres provisions non courantes.....	33
1.2.32. Note 32 - Provisions courantes	34
1.2.33. Note 33 – Dettes fournisseurs, dette d’impôt courant, autres dettes courantes et non courantes....	34
1.2.34. Note 34 – Instruments financiers	35
1.2.35. Note 35 – Risques de marché.....	37
1.2.36. Note 36 – Informations complémentaires au tableau des flux de trésorerie.....	39
1.2.37. Note 37 – Rémunération des dirigeants	41
1.2.38. Note 38 – Parties liées	41
1.2.39. Note 39 – Engagements donnés ou reçus.....	42
1.2.40. Note 40 – Honoraires des Commissaires aux comptes.....	42
1.2.41. Note 41 – Évènements postérieurs à la clôture de l’exercice.....	42

1.1. États financiers consolidés du Groupe Parrot

1.1.1. Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Note n°	12/31/21	12/31/20
Chiffre d'affaires	6	54 307	57 270
Coût des ventes		(15 213)	(17 044)
Marge Brute		39 094	40 227
<i>Marge brute en % du chiffre d'affaires</i>		72,0 %	70,2 %
Frais de recherche et de développement		(40 220)	(40 224)
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		-74,1 %	-70,2 %
Frais commerciaux		(14 008)	(16 264)
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		-25,8 %	-28,4 %
Frais généraux		(13 614)	(13 628)
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		-25,1 %	-23,8 %
Production / Qualité		(5 410)	(6 130)
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		-10,0 %	-10,7 %
Résultat opérationnel courant		(34 159)	(36 019)
<i>Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires</i>		-62,9 %	-62,9 %
Autres produits et charges opérationnels	8	30 425	453
Résultat opérationnel		(3 733)	(35 567)
<i>Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires</i>		-6,9 %	-62,1 %
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9	1	13
Coût de l'endettement financier brut	9	(241)	(257)
Coût de l'endettement financier net	9	(241)	(245)
Autres produits et charges financiers	9	1 767	(1 990)
Résultat financier		1 526	(2 234)
Quote-part du résultat dans les entreprises MEE	17	403	(384)
Impôt	10	(129)	(257)
Résultat Net		(1 933)	(38 442)
Part du Groupe		(1 943)	(38 381)
<i>Résultat Net - part du groupe en % du chiffre d'affaires</i>		-3,6 %	-67,0 %
Participations ne donnant pas le contrôle		10	(61)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		30 218 839	30 174 981
Résultat net de base par action (en euros)	28	-0,06	-1,26
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		30 218 839	30 174 981
Résultat net dilué par action (en euros)	28	-0,06	-1,26

1.1.2. État du résultat global

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Résultat net de la période	(1 933)	(38 442)
Variation des écarts de conversion	1 544	(1 579)
Variation des écarts actuariels concernant les engagements envers le personnel	256	14
Autres éléments du résultat global	1 800	(1 565)
- non recyclables ultérieurement en Résultat Net	256	14
- recyclables ultérieurement en Résultat Net	1 544	(1 579)
Résultat global de la période	(133)	(40 007)
Part du Groupe	(163)	(39 951)
Participations ne donnant pas le contrôle	30	(56)

1.1.3. État de la situation financière

Actif (En milliers d'euros)	Note n°	12/31/21	12/31/20
Actifs non courants		27 315	21 009
Autres immobilisations incorporelles	12	331	418
Immobilisations corporelles	14	1 820	2 285
Droit d'utilisation	15	8 675	5 934
Participations dans les entreprises mises en équivalence	17	5 565	4 967
Actifs financiers	16	6 472	6 475
Créances de loyers non courantes	15	67	718
Impôts différés actifs	19	402	213
Autres actifs non courants	18	3 984	-
Actifs courants		117 267	121 694
Stocks	20	4 937	10 173
Créances clients	21	5 167	5 994
Créances d'impôts	23	6 880	7 644
Créances diverses	22	16 913	9 147
Créances de loyers courantes	16	527	745
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	82 842	87 992
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	25	-	2 716
Total Actif		144 582	145 419

Capitaux propres et passif (En milliers d'euros)	Note n°	12/31/21	12/31/20
Capitaux propres		100 106	99 660
Capital social	26	4 606	4 599
Primes d'émission et d'apport		331 683	331 690
Réserves hors résultat de la période		(242 217)	(203 975)
Résultat de la période - part du groupe		(1 943)	(38 381)
Ecart de conversion		7 476	5 245
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Parrot SA		99 604	99 177
Participations ne donnant pas le contrôle	29	501	483
Passifs non courants		10 479	10 616
Dettes financières non courantes	27	0	1 762
Dettes de loyers non courantes	16	6 747	4 099
Provisions pour retraites et engagements assimilés	30	1 141	1 251
Impôts différés passifs	19	242	27
Autres provisions non courantes	31	406	111
Autres dettes non courantes	33	1 943	3 365
Passifs courants		33 997	33 589
Dettes financières courantes	27	801	729
Dettes de loyers courantes	16	2 713	3 474
Provisions courantes	32	1 163	3 853
Dettes fournisseurs	33	9 892	11 930
Dettes d'impôt courant	33	64	109
Autres dettes courantes	33	19 365	13 494
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		-	1 554
Total Capitaux Propres et Passif		144 582	145 419

1.1.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Flux opérationnel		
Résultat de la période	(1 933)	(38 442)
Resultat net attribuable aux propriétaires de la Société	(1 943)	(38 381)
Participations de donnant pas le contrôle	10	(61)
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence	(403)	384
Amortissements et dépréciations	2 341	3 732
Plus et moins values de cessions	(32 925)	285
Charges d'impôts	129	257
Coût des paiements fondés sur des actions	1 316	1 125
Coût de l'endettement financier net	241	245
Capacité d'Autofinancement opérationnelle avant coût de l'endettement financier net et impôt	(31 234)	(32 414)
Variation du besoin en fonds de roulement	6 242	2 518
Impôt payé	(320)	(192)
Trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)	(25 312)	(30 088)
Flux d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 566)	(2 075)
Acquisitions d'actifs financiers	(2 656)	(2 285)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	120
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée	23 998	(391)
Cessions d'actifs financiers	3 214	847
Trésorerie utilisée par les opérations d'investissement (B)	22 991	(3 785)
Flux de financement		
Apports en fonds propres	0	11
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	(0)	1 682
Coût de l'endettement financier net	(241)	(245)
Remboursement de dettes financières à court terme (nets)	(3 868)	(4 242)
Trésorerie utilisée par les opérations de financement (C)	(4 109)	(2 794)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (D = A+B+C)	(6 430)	(36 667)
Incidence de la variation des cours des devises	1 281	(1 142)
Incidence des changements de principes comptables	-	(818)
TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	87 992	126 618
TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	82 842	87 992

Les cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée correspondent aux cessions des sociétés Micasense et Sensefly à la société américaine AgEagle Aerial Systems. La décomposition du montant est détaillée en note 36 - Informations complémentaires au tableau des flux de trésorerie.

Le calcul des plus ou moins value de cessions est détaillé en note 36 - Informations complémentaires au tableau des flux de trésorerie.

La variation du BFR est décomposée et détaillée en note 36 - Informations complémentaires au tableau des flux de trésorerie.

1.1.5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission et d'apport	Ecart de conversion	Actions Propres	Réserves consolidées Groupe	Total des Capitaux Propres	Intérêts mino	Total
Situation à fin décembre 2019	4 599	331 678	6 288	(4 678)	(199 187)	138 700	539	139 240
Résultat net de la période					(38 381)	(38 381)	(61)	(38 442)
Autres éléments du résultat global			(1 583)		14	(1 569)	5	(1 565)
Résultat global	-	-	(1 583)	-	(38 367)	(39 951)	(56)	(40 007)
Annulation d'actions propres				2 628	(2 628)	-		-
Paielements fondés sur des actions					702	702	-	702
Options rachat titres					(287)	(287)		(287)
Recycling écarts de conversion			541		(541)	-		-
Variation % intérêts Micasense		11				11	-	11
Autres	-	-	(1)	-	2	1	-	1
Situation à fin décembre 2020	4 599	331 689	5 245	(2 050)	(240 306)	99 177	482	99 660
Résultat net de la période					(1 943)	(1 943)	10	(1 933)
Autres éléments du résultat global			1 524		256	1 780	20	1 800
Résultat global	-	-	1 524	-	(1 687)	(163)	30	(133)
Annulation d'actions propres				2 050	(2 050)	-		-
Paielements fondés sur des actions					478	478	-	478
Options rachat titres					(661)	(661)		(661)
Recycling écarts de conversion			708		67	775		775
Variation de périmètre						-	(11)	(11)
Augmentation de capital de l'entité consolidante	7	(6)			-	0	-	0
Autres			(1)		(1)	(2)		(2)
Situation à fin décembre 2021	4 606	331 683	7 476	0	(244 161)	99 604	501	100 106

1.2. Notes annexes

1.2.1 Note 1 – La Société

Les états financiers consolidés ci-joints présentent les opérations de la société PARROT SA et de ses filiales (l'ensemble désigné comme "le Groupe").

Parrot SA est une société française dont les titres sont admis aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris. Son siège social est situé au 174 quai de Jemmapes 75010 Paris, France.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 16 mars 2022. Ils seront soumis pour approbation à l'Assemblée générale du 15 juin 2022.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros (K€). Toutes les données financières sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

1.2.2. Note 2 – Évènements significatifs de la période

Durant l'année 2021, l'entreprise a poursuivi deux objectifs dans un contexte de crise économique et sanitaire :

- ajuster les actifs du Groupe, en cédant les activités non stratégiques
- compléter la gamme de drones professionnels, et proposer une offre intégrée combinant drone et logiciel.

En matière de changement de périmètre, le 27 janvier 2021, la société Parrot a cédé la totalité du capital de Micasense Inc. qu'elle détenait, soit 99 %, à la société AgEagle Aerial Systems Inc, sur la base d'une valeur d'entreprise de \$23m pour 100 % du capital. Le paiement en cash est prévu en plusieurs échéances : \$14,3m ont été versés durant l'exercice 2021, puis \$2,35m seront versés fin mars 2022 et \$2,35m fin mars 2023, contre lesquels vont s'appliquer les garanties usuelles données à l'acquéreur. Sur la base de ces échéanciers, les montants actualisés dus au 31 décembre 2021 sont de 3,7 M€ (dont 1,9 M€ à moins d'un an). L'opération inclut également une partie payée en actions AgEagle Aerial Systems, cotées sur NYSE American, pour un équivalent de \$3m à la date d'attribution des actions. Dans ce cadre 535 124 actions nouvelles AgEagle Aerial Systems ont été attribuées à Parrot en date du 27 avril 2021 ; la Société a cédé ces actions sur le marché NYSE American pour un montant brut de 2,5 M€. La plus-value de cession intégrant les frais de transaction et l'actualisation des créances dues s'élève à 15,75 M€.

Le 19 octobre 2021 Parrot a cédé ses filiales Sensefly SA et Sensefly Inc qu'elle détenait à 100 % à la société américaine, AgEagle Aerial Systems Inc sur la base d'une valeur d'entreprise de \$23m pour 100 % du capital. Le paiement en cash est prévu en plusieurs échéances : \$12,6m ont été versés depuis octobre 2021, une échéance de \$2,5m est prévue fin décembre 2022, et un dernier paiement de \$2,5m est attendu fin décembre 2023, contre lequel vont s'appliquer les garanties usuelles données à l'acquéreur. Sur la base de ces échéanciers, les montants actualisés dus au 31 décembre 2021 sont de 4,3 M€ (dont 2,4 M€ à moins d'un an). L'opération inclut également une partie payée en actions AgEagle Aerial systems Inc, cotées sur NYSE American pour un équivalent de \$3m à la date d'attribution des actions. La plus-value de cession intégrant les frais de transaction et l'actualisation des créances dues s'élève à 15,5 M€.

La crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 a certainement pesé sur le développement économique mondial et donc sur les activités du Groupe en 2021. Il reste difficile d'évaluer précisément la mesure et l'impact de ces effets sur l'activité du Groupe en fonction des zones géographiques et des activités, avec des ventes particulièrement sensibles aux politiques d'investissement des entreprises et des professionnels, sans doute limitées dans le contexte des mesures de confinement et de limitation des déplacements.

Pour s'adapter à la situation, et en complément de la discipline budgétaire continue, le Groupe a pris des mesures d'optimisation avec en particulier des mesures (limitées) de chômage partiel affectant principalement les équipes de Sensefly en Suisse, et plus spécifiquement les fonctions support à hauteur de 10 à 20 % du temps de travail durant le premier semestre 2021. Ces mesures sont relatives aux dispositifs de soutien à l'économie mis en œuvre par les gouvernements respectifs, préservant la rémunération des salariés concernés. Elles ont permis une économie de charges de personnel de 0,4 M€ sur la période. Ces mesures ont pris fin à l'été 2021.

L'endettement du Groupe issu des conséquences de la crise sanitaire et économique est désormais nul, depuis la cession de la société Sensefly en octobre 2021. Cette société bénéficiait d'un emprunt de 1,4 M€ type Prêts Garanti par l'État dont un premier remboursement a été effectué au troisième trimestre 2021 pour une somme de 150 K€. Les autres sociétés de Groupe n'ont bénéficié d'aucune mesure spécifique durant l'exercice 2021.

Dans ce contexte, le Groupe a réussi à écouler l'ensemble de ses stocks de produits grand public, notamment durant le troisième trimestre 2021. Pour accompagner et anticiper les mesures commerciales, destinées à accélérer l'écoulement des anciennes générations de drones, l'entreprise avait comptabilisé un montant complémentaire de 0,6 M€ de provisions sur stock à fin juin 2021, affectant la marge brute de la période. L'ensemble des provisions ont cependant été reprises lors des ventes effectuées au troisième trimestre.

Malgré les mesures de télétravail et de chômage partiel, les effectifs sont restés fortement mobilisés pour assurer la feuille de route tant d'un point de vue R&D, que des opérations industrielles et commerciales. Ainsi :

- Parrot Drones a présenté le 30 juin au marché un nouveau drone, ANAFI Ai alliant robotique et intelligence artificielle, le premier drone civil du marché connecté en 4G, dédié aux activités professionnelles et dont la commercialisation a débuté en janvier 2022.
- Pix4D poursuivait en 2021 le développement de fonctionnalités pour ces applicatifs, dont les plus récents comme Pix4DCatch ou encore les services en cloud qui offrent des capacités de puissance de traitement et des capacités de stockage tout en préservant la confidentialité et la sécurité des données clients.

1.2.3. Note 3 – Règles et Méthodes comptables

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon les principes définis par l'IASB (*International Accounting Standards Board*), tels qu'adoptés par l'Union Européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne :

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A02008R1126-20160101>

Le référentiel international comprend les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standard Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

À la clôture de l'exercice, il n'existe pas de différence impactant le Groupe entre le référentiel utilisé et les normes adoptées par l'IASB dont l'application est obligatoire à l'exercice présenté.

Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des normes suivantes, appliquées depuis le 1^{er} janvier 2021 :

► Nouvelles normes, amendements de normes, interprétations de normes d'application obligatoire et amendements à des références au cadre conceptuel des normes IFRS au sein de l'Union Européenne applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- Modifications d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 « Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2 ». Ces normes, amendements ou interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés clos au 31 décembre 2021.

Pour l'exercice 2021, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement. Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après le 1^{er} janvier 2021 pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

- Modifications d'IFRS 3 : « Référence au Cadre conceptuel »
- Modifications d'IAS 16 : « Immobilisations corporelles : Produit antérieur à l'utilisation prévue » ;
- Modifications d'IAS 37 : « Contrats déficitaires — Coût d'exécution du contrat » ;
- Modifications d'IAS 1 : « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – report de la date d'entrée en vigueur à janvier 2023 » ;
- Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : « Informations à fournir sur les méthodes comptables » ;
- Modifications d'IAS 8 : « Définition des estimations comptables » ;
- Modifications d'IAS 12 : « Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction »
- « Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020 ».

Ces amendements n'ont pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés du 31 décembre 2021.

Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Parrot SA exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle existe lorsque Parrot SA détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à obtenir des avantages de ses activités.

Le contrôle est présumé exister si Parrot SA détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des sociétés contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés du Groupe à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes aux 31 décembre 2020 et 2021, selon les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe. Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes, sont éliminés.

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financière et opérationnelle sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50 % des droits de vote d'une entité. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont comptabilisées initialement au coût. Le Groupe ne contrôle pas d'entités ad hoc.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et de passifs à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables à la date de clôture. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement. Elles concernent principalement la reconnaissance d'impôts différés actifs résultant notamment de pertes fiscales reportables (1.2.19 - Impôts différés), l'évaluation des paiements fondés sur des actions (1.2.3 - Paiements fondés sur des actions et 1.2.26 - Plan d'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites), les dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires (1.2.33 - Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant, autres dettes courantes et non courantes), les provisions pour retours commerciaux et garantie de marge (1.2.33 - Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant, autres dettes courantes et non courantes), les dépréciations de stocks (1.2.20 - Stocks) et les provisions courantes et non courantes (1.2.3 - Provisions), les provisions pour indemnités de départ à la retraite (1.2.3 - Avantages du personnel et 1.2.30- Provisions pour retraites et engagements assimilés), ainsi que les durées de contrat de location et les taux d'actualisation qui déterminent la valeur de la dette de loyer (1.2.3 - Locations).

Méthodes de conversion

☒ Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges à moins qu'elles ne proviennent d'opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : sont dans ce cas inscrites en capitaux propres dans les écarts de conversion.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

☒ États financiers libellés en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euros qui est la monnaie de présentation du Groupe.

Les actifs et les passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les produits et les charges de ces sociétés, sont convertis en euros en utilisant un cours moyen de la période. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en "réserves de conversion".

Les taux de conversion des principales devises utilisées dans le Groupe sur les exercices 2021 et 2020 sont les suivants :

Taux de clôture	31/12/21	31/12/20	Taux moyen	31/12/21	31/12/20
Dollar australien	0,640	0,629	Dollar australien	0,635	0,604
Franc suisse	0,968	0,926	Franc suisse	0,925	0,934
Yuan	0,139	0,125	Yuan	0,131	0,127
Euro	1,000	1	Euro	1,000	1
Livre Sterling	1,190	1,112	Livre Sterling	1,163	1,124
Dollar de Hong Kong	0,113	0,105	Dollar de Hong Kong	0,109	0,113
Yen	0,008	0,008	Yen	0,008	0,008
Dollar US	0,883	0,815	Dollar US	0,846	0,876

Compte de Résultat

Afin de mieux appréhender les particularités de son activité, le Groupe présente un compte de résultat par fonction, faisant ressortir les éléments suivants : le coût des ventes (charges directement rattachées aux produits vendus), les frais de recherche et développement (l'entreprise n'immobilise pas les frais de recherche et développement), les frais commerciaux, les frais généraux et les frais de production et qualité (coûts de fonctionnement des départements dédiés à la gestion des approvisionnements et de la qualité qui incluent essentiellement les salaires des effectifs concernés). Les frais de fonctionnement des locaux (loyers, électricité...) sont quant à eux répartis au prorata des effectifs aux principaux départements (R&D, frais de production & qualité...).

L'ensemble de ces quatre postes représente avec le coût des ventes, les charges opérationnelles qui, déduites du chiffre d'affaires, permettent d'obtenir le résultat opérationnel courant, principal indicateur de performance de l'activité du Groupe.

Afin de fournir une information plus complète, ces charges opérationnelles sont analysées par nature dans la Note 7 "Charges opérationnelles par nature" de la présente annexe.

Les autres produits et charges opérationnels non courants sont inclus dans le résultat opérationnel. Ils comprennent les produits et charges significatifs considérés comme non récurrents comme les plus ou moins-values sur cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration approuvées par la direction et ayant fait l'objet d'une communication externe, les charges concernant des litiges de nature exceptionnelle, les frais relatifs aux regroupements d'entreprises, les dépréciations d'actifs et d'écarts d'acquisition, et la réévaluation à la juste valeur de la participation précédemment détenue par le Groupe dans l'entreprise acquise lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, considérés comme non récurrents.

Le résultat net est alors obtenu en prenant en compte les éléments suivants :

- Le coût de l'endettement financier net, qui comprend les intérêts sur dettes financières calculées sur la base du taux d'intérêt effectif, la charge d'intérêt liée à la dette de loyer constatée par l'application de la norme IFRS 16, diminués des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie,
- Les autres produits et charges financiers, qui comprennent les gains et les pertes de change,
- La charge d'impôt courant et différé.

Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, l'information présentée est calculée selon les principes suivants :

- Résultat de base par action : le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice ;
- Résultat dilué par action : le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : options de souscription d'actions et actions gratuites (cf. Note 26.2 – "Plans d'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites").

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques lorsque le résultat net du Groupe est négatif.

Chiffre d'affaires

L'entreprise s'appuie principalement sur un réseau de distributeurs pour déployer la commercialisation des produits dans de nombreux pays, et dans une proportion plus faible, commercialise les produits ou logiciels à l'utilisateur final via des plateformes en ligne détenues en propre.

Les produits provenant de la vente de biens ou de services sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le contrôle du bien a été transféré à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la vente des produits aux distributeurs qui sont considérés des clients finaux au sens de la norme IFRS 15. Le transfert de contrôle est caractérisé par le fait que les distributeurs obtiennent le droit de diriger l'utilisation des biens et d'en obtenir les avantages économiques essentiels. Lors du transfert des biens aux distributeurs, Parrot ne peut plus rediriger les biens vendus vers un autre distributeur pour une vente à un autre client (distributeur ou clients finaux) ou d'autres transactions (opérations marketing, dons, tests, etc.).

Plus spécifiquement :

- Les distributeurs sont responsables de la relation commerciale et de la qualité des produits vendus vis-à-vis du client final. Il convient de noter que Parrot a des obligations vis-à-vis des distributeurs. Parrot garantit ainsi ses produits contre tous vices cachés et défaut de conformité. Ces obligations font l'objet, le cas échéant de provisions conformément à IAS 37,
- Les distributeurs sont responsables de l'écoulement des produits auprès des utilisateurs finaux par la définition, la mise en place et le financement d'actions marketing et la détermination d'une offre, dont le prix est une composante,
- Les distributeurs supportent les risques liés à la possession des stocks, comme les dommages matériels ou l'obsolescence,
- Les distributeurs gèrent le risque de non-paiement.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due, aux coûts encourus ou à encourir associés à la vente ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de l'achat.

Le risque de retour commercial est spécifique et limité au continent nord-américain. Ce risque est couvert par des provisions lorsqu'il est matérialisé par une déclaration de retour du client, approuvée par Parrot.

Les risques de retours sont comptabilisés spécifiquement :

- Une provision en déduction du chiffre d'affaires,
- Un actif (stocks) au titre des produits dont Parrot s'attend à ce qu'ils soient retournés, et
- Un passif au titre de l'obligation de rembourser le client ou d'émettre un avoir.

Pour homogénéiser les stratégies commerciales parmi les distributeurs, et au sein des différents pays, Parrot recommande des niveaux de prix. Les distributeurs peuvent cependant déterminer des offres commerciales qui leur sont propre, ce qui inclut la composante prix. Dans le cadre de plans promotionnels menés par les distributeurs et soutenus par Parrot, Parrot peut être amené à garantir un niveau de marge aux distributeurs. Le chiffre d'affaires est diminué d'une provision avec une contrepartie d'avoir à émettre ("autres dettes").

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs est reconnu net des remises pour volume et référencement. Les charges marketing, qui ne correspondent pas à des services distincts au sens de la norme IFRS 15 fournis par le distributeur à Parrot, ont été présentées en diminution du chiffre d'affaires.

Locations

Le Groupe Parrot applique la norme IFRS 16 "Contrats de location" depuis le 1^{er} janvier 2019.

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 "Contrats de location", sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- D'une dette au titre de l'obligation de paiement ;
- D'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat.

Le Groupe a choisi d'utiliser les deux exemptions de capitalisation proposées par la norme sur les contrats suivants :

- Contrats ayant une durée inférieure à douze mois ;
- Contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelles inférieures à 5 000 euros.

Évaluation de la dette de loyer

À la prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- Les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est-à-dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables) ;
- Les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- Les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle ;
- Les pénalités à verser en cas d'exercice d'une option de résiliation ou de non renouvellement du contrat, si la durée du contrat a été déterminée en faisant l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement ou de résiliation.

En l'absence de taux implicite facilement déterminable, le taux d'actualisation à retenir s'assimile au taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition de l'actif sous-jacent au contrat de location, et ce, dans un environnement économique similaire.

Le taux d'endettement marginal est le taux correspondant à la durée résiduelle des contrats.

L'évolution de la dette liée au contrat de location est la suivante :

- Elle est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette, à l'ouverture de la période ;
- Et diminuée du montant des paiements effectués.

La charge d'intérêts de la période ainsi que les paiements variables, non pris en compte lors de l'évaluation initiale de la dette, et encourus au cours de la période considérée, sont comptabilisés en charges.

Par ailleurs, la dette peut être ré-estimée dans les situations suivantes :

- Révision de la durée de location ;
- Modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option ;
- Réestimation relative aux garanties de valeur résiduelle ;
- Révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- Le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat. Il s'agit des coûts marginaux qui n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été conclu ;
- Les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat. À la date de comptabilisation initiale du droit d'utilisation, le preneur ajoute à ces coûts, le montant actualisé de la dépense de remise en état et/ou de démantèlement en contrepartie d'un passif ou d'une provision de restitution.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité des actifs sous-jacents correspondant à la durée du contrat de location.

☒ Cas des contrats de nature immobilière

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des contrats immobiliers afin de les analyser au regard des critères définissant une location selon la norme IFRS 16.

Sur la base des analyses, le Groupe a identifié des contrats de location au sens de la norme pour les espaces loués dans plusieurs logements de travailleurs, les locations de bâtiments propres à l'activité commerciale et les locations de bâtiments de bureaux.

La durée de location correspond à la période non résiliable sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer des options de renouvellement ou de résiliation. Les loyers retenus pour le calcul sont pris en compte hors taxe foncière prise en charge par le preneur et hors TVA (y compris, le cas échéant, TVA non déductible).

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le droit d'utilisation et la dette de loyer est le taux marginal d'endettement à long terme tel que déterminé par le Groupe à la date de première application, soit 1,45 % pour les contrats d'une maturité restante de <5 ans, 1,55 % pour les contrats d'une maturité restante de 6 ans et 1,65 % pour ceux dont la maturité est supérieure à 6 ans. Soit 1,45 % pour la majorité des contrats sauf deux exceptions un contrat avec un taux de 1,55 % et un autre de 1,65 %. Également les contrats en USD ont un taux d'actualisation de 5,80 %. Ces taux ont été réestimés pour les cas de modifications de contrats ou de nouveaux baux. Les taux suivants ont été retenus :

- 0,94 % pour les filiales françaises (PDRO, PSA) ;
- 0,89 % pour la filiale de Hong Kong (Parrot Asia Pacific) ;

Le taux d'endettement moyen pondéré est de 1,33 %.

☒ Cas des autres types d'actifs

Les autres actifs concernés correspondent à de l'équipement informatique.

Le Groupe dispose de contrats de location faisant l'objet d'une sous-location à des tiers. En tant que bailleur, le Groupe classe ses contrats de location en tant que contrats de location simple ou de location-financement. Un contrat de sous-location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents au droit d'utilisation sous-jacent et, à défaut, en tant que contrat de location simple. Pour les contrats de location-financement, le Groupe comptabilise en tant que créance financière le montant de l'investissement net et décomptabilise l'actif de droit d'utilisation du contrat lié. Toute différence entre le droit d'utilisation et l'investissement net dans le contrat de sous-location est comptabilisé en résultat. La dette de loyer du contrat principal est maintenue au passif. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple si les critères de classification (décrits ci-dessus) ne sont pas remplis. Pour les contrats de location simple, la contrepartie du contrat est comptabilisée dans les produits sur une base linéaire sur la durée du bail. Le Groupe dispose de 3 contrats de sous-location ayant été qualifiés de contrats de location financement. La différence entre le droit d'utilisation et l'investissement net dans ces contrats a été constaté en capitaux à l'ouverture de l'exercice.

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts – calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette de loyers constatée par l'application de la norme IFRS16, moins les intérêts à recevoir sur les placements et les produits provenant des autres dividendes.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Impôt différé : cf. "Note 19 - Impôts différés".

La CVAE (Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises) est comptabilisée en impôt sur le résultat.

Le Crédit Impôt Recherche est comptabilisé en diminution des frais de recherche et développement, ou en moins des Frais de développement immobilisés.

Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, les informations sont fondées sur le reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel, Henri Seydoux, Président-directeur général du Groupe, pour décider de l'affectation des ressources et évaluer la performance des secteurs opérationnels.

Depuis le 1^{er} trimestre 2017, le Groupe a réorganisé ses activités et la structure de son reporting autour d'un unique secteur opérationnel, représentatif de son unité génératrice de trésorerie (UGT).

Le Principal Décideur Opérationnel ('PDO') suit régulièrement deux indicateurs de gestion : la trésorerie du Groupe et, depuis la crise sanitaire, le chiffre d'affaires.

Immobilisations incorporelles

▣ Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe :

- Les actifs acquis et passifs assumés de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur ;
- Le prix d'acquisition est la somme des justes valeurs des actifs transférés et des passifs assumés par l'acquéreur à la date d'acquisition et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur. Le prix d'acquisition comprend les compléments éventuels du prix évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition résultant d'un regroupement d'entreprises est égal à la différence entre :

- Le prix d'acquisition augmenté de la juste valeur des intérêts minoritaires et la juste valeur des actifs nets acquis (méthode dite du "goodwill" complet) ;
- Le prix d'acquisition du regroupement et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis (méthode dite du "goodwill" partiel).

L'évaluation initiale du prix d'acquisition et des justes valeurs des actifs acquis et passifs assumés est finalisée dans les douze mois suivant la date de l'acquisition et tout ajustement est comptabilisé sous forme de correction rétroactive de l'écart d'acquisition. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est enregistré directement au compte de résultat.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges, à mesure qu'ils sont engagés.

Lors de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut opter pour une comptabilisation de la fraction d'intérêts non acquise :

- soit à sa juste valeur à la date d'acquisition avec, en conséquence, la comptabilisation d'un écart d'acquisition sur cette fraction non acquise (méthode dite du "goodwill" complet),
- soit sur la base de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquise évalué à la juste valeur, ce qui conduit à ne reconnaître que l'écart d'acquisition attribuable aux propriétaires de la maison-mère (méthode dite du "goodwill" partiel).

Dans le cas d'une prise de contrôle réalisée par acquisitions successives, la quote-part d'intérêts antérieurement détenue par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur à la date de prise de contrôle et tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte de résultat.

L'écart d'acquisition est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. L'écart d'acquisition est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation (cf. "Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles"). S'agissant des entreprises associées et des co-entreprises, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la valeur comptable de l'écart d'acquisition est incluse dans la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée ou co-entreprise.

▣ Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la fabrication de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer qu'elle remplit simultanément, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement, la volonté d'achever l'immobilisation incorporelle, la capacité d'utiliser ou de vendre cette immobilisation incorporelle, la capacité à générer des avantages économiques futurs, la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent notamment les coûts de la main d'œuvre directe et les frais de sous-traitance. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur éventuelles. Elles sont amorties sur leur durée de vie d'utilisation soit de 2 à 8 ans.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité sont de 1 à 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée d'utilité restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité, comme suit :

- Agencements et aménagements : 3 à 10 ans
- Installations techniques : 10 ans
- Matériel et outillage industriel : 2 à 3 ans
- Matériel bureautique et informatique : 3 ans
- Matériel de transport : 3 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Pour rappel, Parrot a déprécié l'écart d'acquisition de 41,7 M€ à la clôture du troisième trimestre 2018. Il n'y a plus lieu d'effectuer un test de valeur basé sur la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ('UGT') identifiée, l'UGT Drones.

L'application de la norme IFRS 16 depuis le 1^{er} janvier 2019 implique de constater des droits d'utilisation des contrats de location, principalement des baux immobiliers, à l'actif du bilan. Ces droits sont réévalués une fois par an afin d'actualiser l'actif intangible qui en découle.

Impôts Différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque

clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et simultanément.

Stocks

Le groupe Parrot détient essentiellement des stocks de produits finis. Parmi les produits finis, le Groupe distingue trois catégories, en fonction de leur cycle de vie : produits en état de vente, produits en fin de vie (références qui ne sont plus produites) et produits retournés et abîmés.

Conformément à IAS 2, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation :

- Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.
- La valeur nette de réalisation est le prix de vente net estimé pour la période subséquente par plateformes de distribution (EMEA, Amériques, Asie) diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Plus spécifiquement, les produits en fin de vie et les produits retournés et abîmés sont intégralement dépréciés.

Les produits en état de vente font quant à eux l'objet d'une dépréciation statistique au cas par cas dite de rotation lente (*slow moving*).

Instrument financiers non dérivés

☒ Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué des pertes attendues. Une provision pour dépréciation est constituée dès lors qu'il existe une indication objective qu'une partie des sommes dues ne sera pas recouvrée conformément aux dispositions contractuelles, et non de manière statistique.

Une partie des ventes du Groupe est couverte par une police d'assurance-crédit-clients, ce qui réduit le risque de non-recouvrement.

☒ Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la juste valeur puis au coût amorti. Après leur comptabilisation initiale, le groupe Parrot évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

☒ Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'IAS 7. Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs financiers courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

☒ Couverture de trésorerie et couverture de taux

Le Groupe n'a pas utilisé d'instruments financiers dans la cadre de sa gestion de trésorerie, ni pour la couverture des effets de changes.

☒ Engagements de rachats d'actions

Lorsque les actionnaires minoritaires d'une filiale consolidée bénéficient d'une option leur permettant d'exiger le rachat de leurs titres par Parrot, l'engagement de Parrot est reconnu comme une dette fournisseur d'immobilisations au bilan (autres dettes non courantes), pour un montant égal à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente. Le taux d'actualisation retenu est le coût marginal d'endettement de Parrot. La dette est initialement comptabilisée en contrepartie d'une réduction des capitaux propres consolidés, d'abord à concurrence du montant des intérêts minoritaires dans la filiale, puis, pour le solde, par réduction des capitaux propres part du Groupe. Les effets des changements ultérieurs d'estimation du prix d'exercice (lorsqu'il est variable) ainsi que les effets de la désactualisation de la dette sont comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe.

Dettes financières nettes

La notion de dette financière nette utilisée par le Groupe correspond au cumul des dettes financières courantes incluant les découverts bancaires et les dettes financières non courantes diminué des autres actifs financiers courants, de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Cet indicateur intègre aussi l'impact du retraitement IFRS 16 des contrats de location.

Actions propres

Les titres de la Société détenus par elle-même ou par des entités consolidées sont portés en diminution des capitaux propres consolidés, pour leur coût d'acquisition. Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net d'impôt. La plus ou moins-value ainsi réalisée n'affecte donc pas le résultat de l'exercice.

Paiements fondés sur des actions

Des options de souscriptions d'actions ou des actions gratuites peuvent être accordées à un certain nombre de salariés du Groupe. Les options de souscription donnent droit de souscrire à des actions Parrot SA pendant un délai de deux ans à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution. Conformément à IFRS 2, elles constituent un complément de rémunération payé par le Groupe pour les bénéficiaires.

Les options et actions gratuites font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. La charge évaluée est comptabilisée en charges de personnel au compte de résultat, sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres. Dans le cadre de la présentation du compte de résultat par fonction, les charges de personnel correspondantes, sont réparties selon les fonctions des salariés concernés. La courbe de taux d'intérêts est calculée à partir des taux sans risque euro-swap de maturité correspondante (5 ans) à chaque date d'attribution (source Bloomberg).

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle de "Black and Scholes", dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le cours ou prix de référence de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, et le taux d'intérêt sans risque. La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de rotation de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'options.

La juste valeur de l'action gratuite assortie de conditions de performance de marché intègre la probabilité de réalisation de certaines conditions et est déterminée selon le modèle optionnel binomial.

Avantages du personnel

☑ Régime de retraite

Le Groupe est essentiellement soumis à des régimes de retraite à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues.

Le Groupe est soumis à des régimes de retraite à prestations définies, notamment pour les indemnités de fin de carrière versées aux salariés.

Le Groupe applique la norme IAS 19 révisée. Les écarts actuariels relatifs aux plans de retraite à prestations définies sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Conformément à la position de l'IFRIC, validée par l'IASB fin mai 2021, pour les régimes post-emploi, avec condition de présence et dépendant de l'ancienneté, les services rendus ne sont désormais reconnus que sur les dernières années de carrière qui octroient des droits aux salariés au moment de son départ.

L'impact de ce changement de méthode est une baisse de la provision de 254 K€ à fin 2021.

Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

☑ Provisions Garanties

Une provision a pour objet de couvrir les charges futures liées à l'actionnement de la "garantie produits" sur les produits professionnels et grand public vendus par Parrot. Elle est calculée de manière statistique sur la base des informations réelles de l'entreprise communiquée par les départements dédiés.

Ainsi pour chaque famille de produit, sont calculés :

- Un taux de retour ;
- Un taux d'échange ;
- Un coût de réparation ou de remplacement unitaire.

Autres provisions

Provision engagements fournisseurs : provision dont l'objet est de couvrir le risque de perte de valeur des produits commandés aux fournisseurs en raison des perspectives de ventes ou des décisions des arrêts de production de certains produits. Les provisions pour engagements fournisseurs sont calculées sur la base de risques identifiés et quantifiés par fournisseur et par ligne de produit.

Les provisions engagements fournisseurs quantifient les engagements pris par Parrot auprès des sous-traitants relatifs aux risques suivants :

- Stocks de composants de production en excès (achetés par le sous-traitant au nom de Parrot),
- Stocks de composants de production obsolètes, obsolescence intervenant lors de changement de spécifications ou lors de l'obsolescence de produits finis eux-mêmes.

Provisions prud'homales

Une provision est estimée au cas par cas sur la base d'une analyse des dossiers avec l'aide des avocats chargés du suivi.

Litiges et Réclamations

Des provisions pour litiges et réclamations sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation en cours liée à des actions en justice, enquêtes gouvernementales, procédures contentieuses et autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance, qu'il est probable qu'une sortie de fonds représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et qu'une estimation fiable de ce montant peut être faite.

1.2.4 Note 4 – Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Parrot comprend 20 sociétés dont 17 sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale (IG) et 3 selon la méthode de la mise en équivalence.

Les variations de périmètre qui ont eu lieu sur l'exercice sont les suivantes :

- Micasense Inc : société vendue le 27 janvier 2021
- Sensefly SA : société vendue le 19 octobre 2021
- Sensefly Inc : société vendue le 19 octobre 2021

Acquisitions de participations modifiant le contrôle

Néant.

IFRS 5 Activités non poursuivies

La société Micasense a été vendue en janvier 2021. En application de la norme IFRS 5, les actifs et passifs correspondants ont été isolés sur des lignes dédiées en 2020.

Ces actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs, sur la ligne "actifs destinés à être cédés" du bilan consolidé et sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs du groupe d'actifs détenus en vue d'être cédés sont présentés sur la ligne "Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés" du passif du bilan consolidé.

Les éléments du compte de résultat, des autres éléments du résultat global et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités non poursuivies n'ont pas fait l'objet d'un tel traitement car Micasense ne représente pas une ligne d'activité ou une région principale et distincte, le Groupe Parrot étant constitué d'un secteur opérationnel unique et d'une seule UGT.

Liste des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence

Dénomination	Adresse	Pays	12/31/21 % intérêt	12/31/21 Méth d'intégration	12/31/20 % intérêt	12/31/20 Méth d'intégration
SOCIÉTÉ MÈRE						
Parrot SA	174 quai de Jemmapes 75010 Paris	France				
SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE						
Parrot GmbH	Maximilianstraße 27 80539 München	Allemagne	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot Anz Ltd Limited	68 72 York street South Melbourne Victoria 3205	Australie	100,00 %	IG	100,00 %	IG

Parrot Trading Shenzhen Ltd (filiale de Parrot Asia Pacific Ltd)	2401 Xinhua Insurance Bdg171 Mintian Road Futian CBD Futian Qu Shenzhen Shi Guangdong Sheng 518048	Chine	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot Iberia SL	Calle Orense 81-7 Madrid - 28020	Espagne	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot Inc	10107 Division Drive Raleigh North Carolina (USA)	États-Unis	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Micasense Inc	1055 N 38th StSeattle WA 98103	États-Unis	0,00 %	HG	99,00 %	IG
Pix4D Inc (filiale de Pix4D)	1615 Platte St 3rd Floor Denver CO 80202	États-Unis	95,00 %	IG	95,00 %	IG
Sensefly Inc (filiale de Parrot Inc)	10111 Division Drive Raleigh North Carolina 27603	États-Unis	0,00 %	HG	100,00 %	IG
Airinov SAS	174 quai de Jemmapes 75010 Paris	France	99,30 %	IG	99,30 %	IG
Parrot Drones SAS	174 quai de Jemmapes 75010 Paris	France	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot Asia Pacific Ltd	708-9 7-F Wharf T&T Centre 7 Canton Road Tsim Sha Tsui Kowloon Hong Kong	Hong Kong	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot Italia Srl	Via Giuseppe Revere 16 20123 Milano Italia	Italie	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Parrot UK Ltd	Park View One Central Boulevard Blythe Valley Business Park Solihull B90 8BG Birmingham	Royaume-Uni	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Sensefly SA	Route de Genève 38 1033 Cheseaux-sur-Lausanne	Suisse	0,00 %	HG	100,00 %	IG
Pix4D SA	Route de Renens 24 1008 Prilly	Suisse	95,00 %	IG	95,00 %	IG
Pix4D Co (filiale de Pix4D)	H10 Shibuya Jinnan 906 1-5-6 Jinnan Shibuya-ku 150-0041 Tokyo Japan	Japon	95,00 %	IG	95,00 %	IG
Pix4D GmbH (filiale de Pix4D)	Alte Jakobstraße 85 86 (Neue GrünstaBe 17 18) 10179 Berlin	Allemagne	95,00 %	IG	95,00 %	IG
Pix4D Shanghai (filiale de Pix4D)	Room D01 F12 Ganghui Office No.3 Hongqiao Road Xuhui District Shanghai	Chine	95,00 %	IG	95,00 %	IG
Pix4D Espagne (filiale de Pix4D)	Paseo de la Castellana 77 28046 Madrid Spain	Espagne	95,00 %	IG	95,00 %	IG
SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE						
Iconem	6 rue Jules Chaplain 75006 paris	France	41,79 %	MEE	41,79 %	MEE
Planck Aerosystems Inc	2065 Kurtz St San Diego CA 92110 États-Unis	États-Unis	47,17 %	MEE	47,17 %	MEE
Sky-Hero	Place Willy Devezon 4 boîte 3 7903 Leuze-en-Hainaut	Belgique	28,60 %	MEE	28,60 %	MEE

Parrot UK Limited enregistrée au Royaume Uni sous le numéro 05480392, filiale à 100 % de Parrot SA est exemptée de l'exigence du "Companies Act 2006" d'établir des comptes individuels en vertu de l'article s479A du dit "Compagnies Act 2006".

Le 27 janvier 2021 Parrot a cédé sa filiale Micasense qu'elle détenait à 99 % à la société américaine, AgEagle Aerial Systems Inc pour un montant net de frais de cession et actualisé des paiements futurs de 16,9 M€. Les actifs et passifs cédés en date du 27 janvier 2021 sont présentés en K€ dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Au regard de l'activité non significative générée du 1^{er} janvier à la date de cession de la société, Micasense est sortie du périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2021.

Le 19 octobre 2021 Parrot a cédé ses filiales Sensefly SA et Sensefly Inc qu'elle détenait à 100 % à la société américaine, AgEagle Aerial Systems Inc pour un montant net de frais de cession et actualisé des paiements futurs de 16,5 M€.

Les sociétés Sensefly SA et Sensefly Inc sont sorties du périmètre de consolidation au 19 octobre 2021.

Les actifs et passifs cédés en date du 19 octobre 2021 sont présentés en K€ dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

en K€	Micasense	Sensefly SA	Sensefly Inc
Actifs non courants	124	458	76
Trésorerie et équivalents de trésorerie	794	389	351
Autres actifs courants autres que trésorerie	916	3 894	1 743
Total actifs	1 834	4 740	2 170
Capitaux propres	1 035	- 46	1 300
Passifs non courants	- 0	1 241	- 0
Passifs courants	799	3 544	870
Total Capitaux propres & passifs	1 834	4 740	2 170

1.2.5 Note 5 – Informations sectorielles

Depuis le 1^{er} trimestre 2017, le Groupe a réorganisé ses activités et la structure de son reporting autour d'un unique secteur opérationnel.

Le Principal Décideur Opérationnel ('PDO'), Henri Seydoux, Président-directeur général du groupe Parrot, suit régulièrement deux indicateurs de gestion : la trésorerie du Groupe et le chiffre d'affaires.

☑ Indicateurs de gestion

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Chiffre d'affaires	54 307	57 270
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 842	87 992

☑ Effectifs à la clôture

Employés	Total
Effectifs Groupe 2021	440
Effectifs Groupe 2020	516

Ces effectifs tiennent compte des contrats d'apprentissage.

☑ État de la situation financière

Du fait d'un unique secteur opérationnel, les actifs et passifs représentent l'ensemble du groupe Parrot depuis le 1^{er} janvier 2017.

1.2.6. Note 6 - Analyse des ventes

☑ Analyse des ventes du Groupe par zones géographiques

En dehors des ventes de licences de photogrammétrie effectuées via une plateforme e-commerce propre au Groupe, l'essentiel de la commercialisation des produits Parrot s'appuie sur un réseau de distributeurs spécialisés et limités par zone géographique. Cette organisation favorise la couverture d'un plus grand nombre de pays avec le support client approprié.

Analyse par principaux contributeurs (en milliers d'euros)	12/31/21	12/31/20
États-Unis	21 745	20 697
France	10 201	5 553
Japon	2 545	2 400
Royaume-Uni	1 948	3 188
Amérique Latine	1 914	2 538

Pays Nordiques	1 757	1 614
Allemagne	1 295	1 999
Europe de l'Est	1 235	2 570
Australie & Nouvelle-Zélande	1 113	1 567
Canada	1 005	1 543
Top 10	44 759	43 668
Autres	9 548	13 602
Total	54 307	57 270

1.2.7. Note 7 – Charges opérationnelles par nature

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Consommation de matières premières et marchandises et achats de sous traitance	(6 236)	(14 366)
Autres charges externes	(21 218)	(20 877)
Charges de personnel	(51 135)	(53 094)
Impôts et taxes	(913)	(890)
Dotations aux amortissements	(4 530)	(4 796)
Dotations et reprises aux dépréciations et provisions	2 386	1 595
Production stockée et immobilisée	(5 967)	(1 148)
Autres produits et charges d'exploitation	(874)	287
Total des charges opérationnelles	(88 465)	(93 289)

Le CIR 2021 pour 1 727 K€ (4 081 K€ en 2020) est comptabilisé en diminution des charges opérationnelles.

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Traitements et salaires	(38 230)	(40 759)
Charges sociales	(10 226)	(9 909)
Participation des salariés et intéressement	(1 363)	(1 301)
Charges d'options de souscription d'actions	(1 316)	(1 125)
Total des charges de personnel	(51 135)	(53 094)

1.2.8. Note 8 – Autres charges et produits opérationnels

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Cession d'activité Chez Parrot et Airinov	(1)	(130)
PSE 2017	-	(19)
Restructuration 2018	252	491
Opération de cession de Micasense	15 863	-
Opérations de cessions de Sensefly SA et Sensefly Inc	13 886	-
Autres	425	111
Autres produits et charges opérationnels	30 425	453

Au 31 décembre 2021, les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à +30 425 K€ et se composent principalement des éléments suivants :

- vente de la société Micasense le 27 Janvier 2021 pour 15 863 K€
- vente des sociétés Sensefly SA et Sensefly Inc le 19 octobre 2021 pour 13 886 K€

1.2.9. Note 9 – Résultat Financier

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Coût de l'endettement financier brut	(241)	(257)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	1	13
Coût de l'endettement financier net	(241)	(245)
Gains de change	2 876	3 489

Pertes de change	(1 634)	(5 572)
Autres charges financières	(894)	(15)
Autres produits financiers	1 419	109
Autres produits et charges financières	1 767	(1 990)
Total	1 526	(2 234)

1.2.10. Note 10 – Impôts

▣ Analyse de la charge d'impôts

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Impôts courants	(164)	(227)
Impôts différés	35	(30)
Total	(129)	(257)

La charge d'impôts courants de l'exercice 2021 comprend notamment la CVAE pour 77 K€.

▣ Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Résultat de la période	(1 933)	(38 442)
Intérêts minoritaires	10	(61)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	403	(384)
Charges d'impôts	129	257
- dont CVAE	22	77
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(2 207)	(37 801)
Taux d'impôt	25,00 %	25,00 %
Charge d'impôt théorique	(552)	(9 450)
Rapprochement :		-
Différences permanentes	252	(41)
Différence de taux d'impôts	(9)	467
Déficits fiscaux non activés	7 133	12 317
Cession entités	(5 932)	-
Activation de déficits reportables antérieurs	(588)	-
Crédit d'impôt recherche	(430)	(1 020)
Autres	255	(2 017)
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	129	257

1.2.11 Note 11 – Écarts d'acquisition

Depuis le 31 décembre 2018, l'écart d'acquisition de l'UGT Drones de 42 404 K€ est complètement déprécié.

1.2.12. Note 12 – Immobilisations incorporelles

▣ Répartition des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021

En milliers d'euros	12/31/20	Augment	Diminut	Variations de périmètre	Ecart de conversion et reclassements	12/31/21
Valeurs brutes						
Frais de développement	15 863	-	-	(4 659)	203	11 407
Brevets et marques	12 539	10	(1 700)	(1 935)	317	9 232
Logiciels	1 965	70	(262)	-	-	1 773
Immobilisations en cours	-	58	-	-	-	58
Autres actifs incorporels	8	-	-	-	(0)	8
Total	30 375	138	(1 962)	(6 594)	521	22 478
Amortissements / Dépréciations						

Frais de développement	(15 861)	-	-	4 657	(203)	(11 407)
Brevets et marques	(12 137)	(160)	1 700	1 900	(316)	(9 013)
Logiciels	(1 959)	(30)	262	-	-	(1 727)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Autres actifs incorporels	-	-	-	-	-	(0)
Total	(29 957)	(190)	1 962	6 557	(519)	(22 147)
Valeurs nettes comptables						
Frais de développement	2	-	-	(2)	0	(0)
Brevets et marques	402	(150)	-	(35)	1	219
Logiciels	6	40	-	-	-	46
Immobilisations en cours	-	58	-	-	-	58
Autres actifs incorporels	8	-	-	-	(0)	8
Total	418	(52)	-	(37)	2	331

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en charges opérationnelles.

En 2021, la revue des immobilisations incorporelles de Parrot SA et Parrot Drones SAS s'est poursuivie, revue qui a abouti à la mise au rebut de licences et de logiciels non utilisés pour une valeur de 1,9 M€.

Les immobilisations concernées étaient totalement amorties.

Les frais de R&D ne sont pas activés au regard des critères d'IAS 38 et la valeur brute est donc maintenue au bilan. Ces frais sont totalement amortis et aucun mouvement n'est à noter hors variations de périmètre.

▣ Répartition des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2020

En milliers d'euros	12/31/19	Augment	Diminut	Reclassement IFRS 5	Ecart de conversion et reclassements	12/31/20
Valeurs brutes						
Frais de développement	15 842	-	-	-	21	15 863
Brevets et marques	21 343	411	(9 243)	-	29	12 539
Logiciels	3 144	4	(1 161)	(15)	(7)	1 965
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Autres actifs incorporels	8	-	-	-	0	8
Total	40 337	414	(10 404)	(15)	44	30 375
Amortissements / Dépréciations						
Frais de développement	(15 840)	-	-	-	(21)	(15 861)
Brevets et marques	(21 022)	(417)	9 330	-	(28)	(12 137)
Logiciels	(3 114)	(15)	1 161	7	2	(1 959)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Autres actifs incorporels	-	-	-	-	-	-
Total	(39 976)	(432)	10 491	7	(48)	(29 957)
Valeurs nettes comptables						
Frais de développement	2	-	-	-	0	2
Brevets et marques	321	(6)	87	-	1	402
Logiciels	30	(11)	-	(8)	(5)	6
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Autres actifs incorporels	8	-	-	-	0	8
Total	361	(18)	87	(8)	(4)	418

1.2.13. Note 13 – Transactions entre actionnaires

Néant.

1.2.14. Note 14 – Immobilisations corporelles

▣ Répartition des immobilisations corporelles au 31 décembre 2021

En milliers d'euros	12/31/20	Augment	Diminut	Variation de périmètre	Ecart de conversion et reclassements	12/31/21
Valeurs brutes						
Constructions	1 063	14	-	(151)	54	980
Matériel et outillage	19 721	804	(8 933)	(747)	605	11 450
Autres immobilisations corporelles	13 438	609	(2 500)	(1 053)	71	10 565
Total	34 221	1 428	(11 433)	(1 952)	730	22 994
Amortissements & Dépréciations						
Constructions	(681)	(170)	-	99	(41)	(794)
Matériel et outillage	(18 739)	(860)	8 943	653	(543)	(10 545)
Autres immobilisations corporelles	(12 516)	(615)	2 475	868	(48)	(9 836)
Total	(31 936)	(1 645)	11 418	1 620	(632)	(21 175)
Valeurs nettes comptables						
Constructions	381	(156)	-	(53)	13	186
Matériel et outillage	982	(56)	11	(94)	62	905
Autres immobilisations corporelles	922	(6)	(25)	(185)	23	729
Total	2 285	(217)	(15)	(332)	98	1 820

Une revue des immobilisations corporelles a été opérée en 2021, revue qui a engendré des mises au rebut pour un montant de 11,4 M€, dont:

- 7 M€ d'actifs industriels qui étaient totalement amortis (anciennes générations de produits).
- 2,4 M€ d'actifs corporels, correspondant principalement à des travaux d'aménagement de locaux. Ces immobilisations étaient totalement amorties.
- 2 M€ d'outillage et de moules (matériels totalement amortis).

▣ Répartition des immobilisations corporelles au 31 décembre 2020

En milliers d'euros	12/31/19	Augment	Diminut	Reclassement IFRS 5	Ecart de conversion et reclassements	12/31/20
Valeurs brutes						
Constructions	1 014	58	-	-	(9)	1 063
Matériel et outillage	19 543	1 212	(2)	(51)	(981)	19 721
Autres immobilisations corporelles	13 372	390	(80)	(196)	(49)	13 438
Total	33 929	1 660	(82)	(247)	(1 039)	34 221
Amortissements & Dépréciations						
Constructions	(419)	(268)	-	-	6	(681)
Matériel et outillage	(19 281)	(445)	43	28	916	(18 739)
Autres immobilisations corporelles	(12 023)	(761)	64	159	45	(12 516)
Total	(31 722)	(1 474)	106	187	967	(31 936)
Valeurs nettes comptables						
Constructions	595	(210)	-	-	(4)	381
Matériel et outillage	262	768	41	(24)	(65)	982
Autres immobilisations corporelles	1 349	(371)	(16)	(37)	(4)	922
Total	2 207	187	25	(60)	(72)	2 285

1.2.15. Note 15 – Droits d'utilisation : impacts IFRS 16

▣ Principaux impacts à l'ouverture

	IFRS 16 31/12/2020	Impacts IFRS 16	Variation de périmètre	IFRS 16 31/12/2021
Actif	8 230	2 983	-1 050	10 163
Actifs non courants	7 546	3 140	-1 050	9 635
- Dont droits d'utilisation	5 934	3 791	-1 050	8 675
- Dont créances de loyers	718	-651		67
Actifs courants	684	-157		527
- Dont créances de loyers	684	-157		527
Passif	8 230	2 983	-1 050	10 163
Capitaux propres	-237	14	32	-191
Passifs non courants	4 099	2 648	0	6 747
- Dont dettes de loyers	4 099	2 648	0	6 747
Passifs courants	3 474	321	-1 082	2 713
- Dont dettes de loyers	3 474	321	-1 082	2 713

▣ Principaux impacts, incluant les impacts sur le compte de résultat à la date du 31 décembre 2021

IFRS 16 53	Total
La dotation aux amortissements pour les actifs au titre du droit d'utilisation	-2 721
La charge et le produit d'intérêts sur les obligations locatives	-184
La charge relative aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	0
Les entrées d'actifs au titre des droits d'utilisation	6 146
La valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de la présente note	8 675
Le passif de loyers actualisés amorti à la date de la présente note	9 460
L'impact au compte de résultat lié à l'annulation des loyers comptabilisés entre le début de l'exercice et la date de la présente note (nets des loyers encaissés au titre des sous-locations)	3 578

▣ Variation du droit d'utilisation au 31 décembre 2021 par rapport à l'ouverture

	12/31/20	Entrées d'actifs	Dotations aux amortissements	Sorties d'actifs	Variation de périmètre	Ecart de conversion	12/31/21
Droit d'utilisation	5 934	6 146	-2 721	6	-1 050	360	8 675

Dans le tableau ci-dessus, les entrées d'actifs correspondent aux nouveaux contrats conclus sur la période et aux avenants aux contrats en cours pour 6,1 M€, qui correspondent à la prolongation des baux de la filiale Pix4D.

Les variations de périmètre correspondent aux contrats des sociétés Sensefly SA et Sensefly Inc pour - 1,1 M€. Ces sociétés ont été cédées le 19 octobre 2021.

1.2.16. Note 16 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués des éléments suivants :

▣ Titres de participation

Ils correspondent aux titres de participation de sociétés non consolidées sur lesquelles le Groupe n'exerce ni influence notable ni contrôle. Les titres de participations sont essentiellement constitués de titres dans des sociétés de l'activité Drones.

Ce sont des actifs financiers tous évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global selon l'option offerte par IFRS 9.

Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées directement en capitaux propres et elles sont considérées comme non recyclable par le compte de résultat. Ces actifs ne font l'objet d'aucune dépréciation.

L'acquisition et la diminution de 2.5 M€ correspond à l'achat et à la revente des titres AgEagle Aerial Systems dans le cadre de la cession de la société Micasense, vendue le 27 Janvier 2021.

En 2021, les titres de la société Nano Racing SAS, société française qui développait un drone de course, ont été sortis. Ces titres étaient totalement dépréciés depuis 2016.

En milliers d'euros	12/31/20	Augment	Diminut	Ecart de conv. et reclassem.	12/31/21
Titres de participation	4 653	2 461	(2 461)	5	4 658
Total	4 653	2 461	(2 461)	5	4 658

Parrot Drones SAS détient Dendra Systems (ex BioCarbon Engineering) à 9,9 % pour un montant de 2,2 M€. Au vu du caractère non significatif de la participation, cette société n'est pas mise en équivalence dans les comptes du Groupe.

Parrot Drones SAS détient 18,6 % (0,4 M€) de la société Chouette SAS.

Parrot Drones SAS détient 25 % des titres de Outflir SAS pour un montant de 2 M€, société de droit français spécialisée dans les logiciels.

Autres créances rattachées aux titres de participations et dépôts de garantie

Les "Autres créances rattachées aux titres de participations" sont constituées des avances du Groupe à des sociétés non consolidées. Ces actifs financiers ainsi que les dépôts de garantie sont des actifs financiers évalués au coût amorti. Ce dernier est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et dépréciations sont comptabilisés en résultat. Les profits et pertes résultants de la dé-comptabilisation sont enregistrés en résultat.

Évolution des actifs financiers

En milliers d'euros	12/31/20	Augment	Diminut	Var. de périmètre	Ecart de conv. et reclasse.	12/31/21
Valeurs brutes						
Autres créances rattachées à des participat	613	169	-	-	59	841
Dépôts de garantie	1 209	26	(115)	(197)	50	974
Total	1 822	195	(115)	(197)	109	1 815
Dépréciations						
Autres créances rattachées à des participat	-	-	-	-	-	-
Dépôts de garantie	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes comptables						
Autres créances rattachées à des participat	613	169	-	-	59	841
Dépôts de garantie	1 209	26	(115)	(197)	50	974
Total	1 822	195	(115)	(197)	109	1 815

1.2.17. Note 17 – Entreprises mises en équivalence

La situation financière ainsi que la valeur des titres de participations dans les entreprises mises en équivalence ("EMeE") au 31 décembre 2021 se présentent comme suit :

	% du capital détenu	Chiffre d'affaires	Capitaux propres	Résultat des mises en équivalence
Iconem	41,79 %	1 322	(6)	(191)
Planck Inc	47,17 %	2 228	(240)	209
SkyHero	28,57 %	3 244	2 617	385
Total				403

En milliers d'euros	12/31/20	Entrée de périmètre	Résultat	Sortie de périmètre	Transactions entre actionnaires	Ecart de conversion/Reclassements	12/31/21
Iconem	899	-	(191)	-	-	-	708
Planck Inc	2 238	-	209	-	-	196	2 643
SkyHero	1 830	-	385	-	-	-	2 214
Total	4 967	-	403	-	-	196	5 565
En milliers d'euros			12/31/21		12/31/20		

Valeur comptable des titres de participations au 1 ^{er} janvier	4 967	5 564
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	403	(384)
Ecart de conversion	196	(212)
Valeur comptable des titres de participations à la clôture	5 565	4 967

1.2.18. Note 18 – Autres créances non courantes

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Autres créances non courantes	3 984	-
TOTAL	3 984	-

Les autres créances non courantes correspondent aux échéances de paiement supérieures à un an pour les cessions des sociétés Sensefly et Micasense.

1.2.19. Note 19 – Impôts différés

▣ Variation des impôts différés actifs

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Au 1 ^{er} janvier	213	217
Produit (charge) de l'exercice	40	14
Impact réserves	148	(17)
À la clôture	402	213

Constatant une difficulté à prévoir avec fiabilité un plan d'activité pour les prochaines années, l'entreprise ne constate pas d'impôts différés actifs sur les déficits reportables.

▣ Variation des impôts différés passifs

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Au 1 ^{er} janvier	27	44
Produit (charge) de l'exercice	7	44
Impact réserves	208	(60)
À LA CLOTURE	242	27

▣ Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature

En milliers d'euros	Actifs		Passifs		Net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Immobilisations incorporelles	-	-	28	26	(28)	(26)
Stocks	114	413	71	224	43	189
Compensation impôts différés actifs/passifs	76	(336)	76	(336)	-	-
IFRS 16	43	54	-	-	43	54
Autres actifs	984	938	-	-	984	938
Provisions :	245	279	92	136	153	142
dont pensions	210	244	-	-	210	244
dont autres provisions	35	35	92	136	(57)	(101)
Autres passifs	-	-	(25)	(23)	25	23
Limitation des impôts différés actifs	(1 059)	(1 134)	-	-	(1 059)	(1 134)
Actifs (Passifs) d'impôts différés nets	403	213	242	28	161	186

Les principaux déficits non activés s'élèvent à 313 M€ pour le Groupe d'intégration fiscale, à 38,8 M€ pour Parrot Drones, à 77 M\$ pour Parrot Inc et à 5,2 MCHF pour Pix4D et ses filiales.

1.2.20. Note 20 – Stocks

En 2021, les impacts suivants ont été constatés sur la valeur brute des stocks:

- Déstockage des ANAFI grand public pour un montant de -6,6 M€ ; tous les stocks disponibles à la vente ont été cédés en 2021 ;
- En contrepartie, on assiste à une augmentation des stocks de drones professionnels et des composants associés pour une valeur brute de 1,5 M€ ;
- La variation constatée en sortie de périmètre correspond aux sorties de stocks des sociétés Sensefly SA et Sensefly Inc cédées le 19 octobre 2021.

En milliers d'euros	12/31/20	Variations	Sortie de périmètre	Reclassements et Ecart de change	12/31/21
Valeurs brutes	18 045	(5 956)	(1 936)	477	10 630
Dépréciations	(7 871)	1 599	718	(138)	(5 693)
Stocks valeur nette	10 173	(4 357)	(1 219)	339	4 937

1.2.21. Note 21 – Créances clients

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Clients	5 717	7 189
Dépréciation des clients	(551)	(1 195)
Total	5 167	5 994

La diminution du poste clients au 31 décembre 2021 par rapport à l'année précédente combine la diminution du chiffre d'affaires Groupe, notamment liée aux opérations de cessions de Sensefly SA, Sensefly Inc (déconsolidées au 31 décembre 2021) à l'attention portée par le management à la gestion de la trésorerie. Les créances ne portent pas intérêt et sont en général payables de 30 à 60 jours.

Par ailleurs, les cessions des sociétés Sensefly SA et Sensefly Inc effectuées le 18 octobre 2021 impactent le poste de créances clients à hauteur de -1,1 M€ (montant tenant compte des dépréciations).

1.2.22. Note 22 – Créances diverses

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Créances de TVA	5 865	5 838
Charges constatées d'avance	1 294	1 028
Débiteurs divers	8 099	1 200
Créances de loyers courants	527	745
Avances et acomptes versés	1 397	1 012
Créances sociales	257	69
TOTAL	17 440	9 892

Les créances de TVA correspondent à de la TVA déductible sur achats, essentiellement en France.

Les débiteurs divers correspondent principalement aux échéances de paiement inférieures à un an de la société américaine AgEagle Aerial Systems pour les ventes des sociétés Micasense, Sensefly SA et Sensefly Inc pour un montant total de 7 M€.

Conformément à IFRS 9, la Société ne comptabilise plus les créances dont les droits contractuels aux flux de trésorerie ont été transférés, de même que substantiellement tous les risques et avantages attachés à ces créances.

1.2.23. Note 23 – Créances d'impôts

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Créances d'impôts	6 880	7 644
TOTAL	6 880	7 644

Les créances d'impôts correspondent principalement au crédit d'impôt recherche : 1,8 M€ pour l'exercice 2021, 4,0 M€ pour l'exercice 2020 et 0,8 M€ pour l'exercice 2019. Par ailleurs, Parrot SA a cédé et déconsolidé sa créance détenue sur l'État français au titre du crédit d'impôt recherche 2019 à hauteur de 2,3 M€ . La trésorerie reçue s'élève à 2,3 M€. Le coût de cette cession comptabilisée en coût de l'endettement financier net s'élève à 0,06 M€. Cette cession s'est faite sans recours.

1.2.24. Note 24 – Dette financière nette

Au 31 décembre 2021, la dette financière nette, incluant la dette financière liée à l'application des IFRS 16 contrats de location, s'élève à (72 582) K€.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 82 842 K€, en baisse de 5 149 K€ par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

Les dettes financières courantes et non courantes s'élèvent à 10 261 K€ (cf. "Note 27 – Dettes financières").

1.2.25. Note 25 – Actifs et passifs destinés à être cédés

La société Micasense a été vendue en janvier 2021. En application de la norme IFRS 5, les actifs et passifs correspondants ont été isolés sur des lignes dédiées en 2020.

Ces actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs, sur la ligne "actifs destinés à être cédés" du bilan consolidé et sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs du groupe d'actifs détenus en vue d'être cédés sont présentés sur la ligne "Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés" du passif du bilan consolidé.

Les éléments du compte de résultat, des autres éléments du résultat global et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités non poursuivies n'ont pas fait l'objet d'un tel traitement car Micasense ne représente pas une ligne d'activité ou une région principale et distincte, le Groupe Parrot étant constitué d'un secteur opérationnel unique et d'une Unité Génératrice de Trésorerie.

Les montants présentés ci-dessous correspondent aux lignes d'actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente au bilan au 31 décembre 2020.

Actif En milliers d'euros	IFRS 5
Actifs non courants	962
Autres immobilisations incorporelles	8
Immobilisations corporelles	60
Droit d'utilisation	894
Actifs courants	1 754
Stocks	693
Créances clients	195
Créances diverses	103
Trésorerie et équivalents de trésorerie	761
Total Actif	2 716

Capitaux propres et Passif En milliers d'euros	IFRS 5
Passifs non courants	741
Dettes de loyers non courantes	741
Passifs courants	814
Dettes financières courantes	262
Dettes de loyers courantes	153
Dettes fournisseurs	345
Autres dettes courantes	53
Total Capitaux Propres et Passif	1 554

1.2.26. Note 26 – Capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital est composé de 30 218 839 actions ordinaires, entièrement libérées et représentant un capital social de 4 606 K€. Le nombre d'actions en circulation a évolué comme suit :

	12/31/20	Emissions	Réductions	12/31/21
Nombre de titres	30 174 981	43 858		30 218 839
Valeur nominale arrondie (€)	0,15 €	0,15 €		0,15 €
Capital social (en euros)	4 599 305	6 685	0	4 605 990

Plan d'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites

Options de souscription d'actions (SO)

Pour l'ensemble des plans, le nombre des options a évolué comme suit :

En quantité de SO	2021	2020
Nombre d'options au 1 ^{er} janvier		15 829
Nombre de SO à la clôture		15 829

Tous les plans de stock-options ont les caractéristiques suivantes (conditions de présence au sein du Groupe) :

- Le bénéficiaire peut souscrire 50 % des options attribués à la fin de la 2^{ème} année suivant l'attribution ;
- Le bénéficiaire peut ensuite souscrire à la fin de chaque trimestre révolu 6,25 % des options attribués pendant la période de trois ans qui suit.

Attributions d'actions gratuites (AGA)

Date et nature du plan	Durée	AGA existantes au 31/12/2020	AGA attribuées au cours de la période	AGA livrées sur la période	AGA annulées ou rendues caduques	AGA existantes au 31/12/2021
CA 28/01/19 : AGA	2 ans	215 000		(212 603)	(2 397)	-
CA 13/03/19 : AGA	2 ans	20 000		(19 776)	(224)	-
CA 29/07/20 : AGA	2 ans	273 000			(7 000)	266 000
CA 17/03/21 : AGA	2 ans		28 000		(4 000)	24 000
CA 17/11/21 : AGA	2 ans		299 500		(4 000)	295 500
Total		508 000	327 500	(232 379)	(17 621)	585 500

Pour l'ensemble des plans, le nombre des actions gratuites a évolué comme suit :

En quantité d'AGA	2021	2020
Nombre d'AGA au 1 ^{er} janvier	508 000	448 000
AGA attribuées durant l'exercice	327 500	273 000
AGA livrées durant l'exercice	(232 379)	(209 263)
AGA annulées à échéances durant la période	(17 621)	(3 737)
Nombre d'AGA à la clôture	585 500	508 000

Caractéristiques des plans d'actions gratuites de 2021

Date du CA	Date d'attribution	Nombre initial	Début d'acquisition	Période d'acquisition	Date d'acquisition
3/17/21	3/17/21	28 000	3/17/21	2 ans	3/31/23
11/17/21	11/17/21	299 500	11/17/21	2 ans	11/17/23

Conditions d'attributions des actions gratuites en 2021

L'attribution des actions n'est définitive qu'à l'expiration d'une période de deux ans pour les bénéficiaires, et à condition qu'à cette date le bénéficiaire soit toujours employé du Groupe Parrot.

Le 28 juillet 2021, le Conseil d'administration a validé la proposition, les termes et les conditions du Règlement de Plan de rémunération et de motivation soumis par le Comité des rémunérations et des nominations. Le Comité des rémunérations et des nominations a mis en place un plan d'attribution d'unités réglées en actions Parrot à l'issue de 2 ans sous réserve de condition de présence et de performances pour l'ensemble des bénéficiaires.

Incidence sur les états financiers

La charge reconnue au titre des attributions d'options et d'actions gratuites s'élève à 1 316 K€ en 2021 (contre 881 K€ en 2020).

Actions propres

	12/31/20	Acquisitions	Cessions	Reclassements	Annulations	Attributions au nominatif	12/31/21
Nombres de titres	188 526	-	(188 526)	-	-	-	-

Valeur (en milliers d'euros)	2 050		(2 050)					-
------------------------------	-------	--	---------	--	--	--	--	---

Le nombre de titres au 31 décembre 2021 est constitué de :

Détail du nombre de titres	12/31/20	Acquisitions	Cessions	Reclassements	Annulations	Attributions au nominatif	12/31/21
Actions gratuites attribuées et non livrées au personnel	188 526		(188 526)				-
Total	188 526	-	(188 526)	-	-	-	-

L'Assemblée Générale des actionnaires du 16 juin 2021 a autorisé un programme de rachat d'actions. Les actions rachetées peuvent être utilisées en vue de :

- la poursuite du contrat de liquidité,
- l'allocation d'options d'achat d'actions et /ou d'actions gratuites aux salariés ou aux mandataires sociaux du Groupe Parrot,
- la réduction du capital de la Société.

☑ Contrat de liquidité

La Société n'a pas souscrit de contrat de liquidité depuis la résiliation du contrat de liquidité au 30 juin 2019.

☑ Programmes de rachat d'actions (PRA)

La valeur des différents programmes correspond au solde des actions attribuées au personnel et non servies ainsi qu'aux actions achetées restantes au 31 décembre 2021.

Actions	Restantes au 31/12/2020	Annulées en 2020	Attribuées et servies en 2021	Rachat	Attribuées et non servies	Restantes au 30/12/2021
PRA N°12	17 171		(17 171)			-
PRA N°13	134 861		(134 861)			-
PRA N°14	36 494		(36 494)			-
PRA N°15			(43 853)	43 853		
Total	188 526	-	(232 379)	43 853	-	-

☑ Dividendes

Aucune distribution de dividende n'est prévue concernant l'exercice 2021.

1.2.27. Note 27 – Dettes financières

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Dettes de loyers	6 747	4 099
Emprunts et dettes financières divers	0	1 762
Dettes financières non courantes (long terme)	6 747	5 861
Dettes de loyers	2 713	3 474
Emprunts et dettes financières divers	801	729
Dettes financières courantes (court terme)	3 515	4 203

☑ Emprunts et dettes financières divers

Au 31 décembre 2021, une avance remboursable à taux zéro de Bpifrance dans le cadre du projet FELIN (Futur Equipement LTE Intégré avec virtualisation) pour un solde de 799 K€ est comptabilisée chez Parrot Drones. Le projet avait pour but de développer des circuits intégrés et des équipements de nouvelle génération pour les objets connectés en 4G. Cette avance est remboursée sur quatre ans, avec une première annuité de 305 K€ payée en juillet 2019, une seconde en mai 2020, une troisième en mai 2021 et une dernière en mai 2022. Par ailleurs, une partie de cette avance pour un montant de 494 K€ a fait l'objet d'un abandon de créance. Cet abandon n'est pas constaté car il est soumis au remboursement préalable des annuités dues en 2022.

☑ Juste valeur des instruments dérivés à la clôture

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Passif courant	-	-

Passif non courant	-	-
--------------------	---	---

▣ Variation des passifs issus des activités de financement

En milliers d'euros	31/12/20	Flux de trésorerie		Variations non-monétaires			31/12/21
		Encaissements liés aux nouveaux emprunts	Remboursement de dettes fin.	Effet de change	Reclassement	Var. de périmètre	
Passifs non courants							
Dettes de loyers	4 099		(33)	282	2 399		6 747
Emprunts et dettes fin. divers	1 762			56	(529)	(1 290)	(0)
Dettes fin. non courantes (long terme)	5 861	-	(33)	338	1 870	(1 290)	6 746
Passifs courants							
Dettes de loyers	3 474		(3 363)	161	3 524	(1 082)	2 713
Emprunts et dettes fin. divers	729		(459)	(0)	531		801
Dettes fin. courantes (court terme)	4 203	-	(3 822)	161	4 055	(1 082)	3 514
Dettes financières	10 064	-	(3 855)	499	5 925	(2 372)	10 260

1.2.28. Note 28 – Résultat par action

▣ Résultat de base par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, diminué le cas échéant des actions propres. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est une moyenne annuelle calculée en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions au cours de la période.

En euros	12/31/21	12/31/20
Résultat net part du Groupe (en euros)	(1 943 287)	(38 381 306)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	30 218 839	30 174 981
Résultat net de base par action des activités poursuivies (en euros)	-0,06 €	-1,27 €

▣ Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période. Compte tenu du résultat négatif en 2021, il n'a pas été tenu compte des instruments potentiellement dilutifs existants dans le calcul du résultat dilué par action.

En euros	12/31/21	12/31/20
Résultat net part du Groupe utilisé pour la détermination du résultat dilué par action	(1 943 287)	(38 381 306)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat net dilué par action	30 218 839	30 174 981
Résultat net dilué par action (en euros)	-0,06 €	-1,27 €

1.2.29. Note 29 – Participations ne donnant pas le contrôle

Parrot Drones SAS. possède des participations dans quatre sociétés que sont Dendra Systems (ex BioCarbon Engineering), Chouette SAS., et Outflir, une société de droit français spécialisée dans les logiciels (cf. "Note 16 – Actifs financiers non courant"). Le pourcentage et les conditions de détention du capital de ces sociétés n'en donne pas le contrôle à Parrot Drones SAS.

1.2.30. Note 30 – Provisions pour retraites et engagements assimilés

▣ Introduction

Les avantages du personnel sont principalement constitués des engagements de retraite concernant les sociétés Parrot Drones, Parrot SA et Parrot ANZ.

Le Groupe est soumis à des régimes de retraite à prestations définies pour les indemnités de fin de carrière versées aux salariés. Ces régimes ne font l'objet d'aucun financement par le Groupe.

Conformément à la position de l'IFRIC, validée par l'IASB fin mai 2021, pour les régimes post-emploi, avec condition de présence et dépendant de l'ancienneté, les services rendus ne sont désormais reconnus que sur les dernières années de carrière qui octroient des droits aux salariés au moment de son départ.

L'impact de ce changement de méthode est une baisse de la provision de 254 K€ à fin 2021.

Provisions

Information financière

Les avantages complémentaires relatifs aux salariés sont principalement constitués des provisions pour indemnités de départ à la retraite (PIDR). Au 31 décembre 2021, la provision se compose principalement de :

- 626 K€ de PIDR chez Parrot Drones (719 K€ au 31 décembre 2020) ;
- 213 K€ de PIDR chez Parrot SA (256 K€ au 31 décembre 2020) ;
- 302 K€ de PIDR chez Parrot ANZ (276 K€ au 31 décembre 2020).

En milliers d'euros	12/31/20	Dotations	Reprises	Var. de périmètre	Reclassements	Reclassement écarts actuariels	Ecart de conv.	12/31/21
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	975	120	-	-	-	(256)	-	839
Autres provisions pour indemnités de départ à la retraite	276	-	-	-	20	-	5	302
TOTAL DES PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	1 251	120	-	-	20	(256)	5	1 141

(Charge) / Produit de l'exercice	2021	2020
Coût net des services	(112)	(110)
Intérêt net sur passif / actif	(8)	(8)
(Charge) / Produit de l'exercice	(120)	(118)

Evolution de la dette actuarielle sur l'exercice	2021	2020
Dette actuarielle (DBO) au début de la période	(975)	(871)
Coût net des services	(112)	(110)
Intérêt net sur passif / actif	(8)	(8)
Modification de régime	294	-
Gains / (pertes) d'expérience générés sur la période	(28)	(6)
Gains / (pertes) liés aux changements d'hypothèses démographique	(10)	20
Dette actuarielle (DBO) à la fin de la période	(839)	(975)

Principale hypothèses %	2021	2020
Taux d'actualisation	0,81 %	0,81 %
Taux d'inflation	1,80 %	1,80 %
Taux de progression des salaires	3,34 %	3,40 %

1.2.31. Note 31 – Autres provisions non courantes

En milliers d'euros	12/31/20	Dotations	Reprises	Var. de périmètre	Reclassements	Ecart de conv.	12/31/21
Autres prov pour risques et charges	111	170	(90)	-	205	10	406

TOTAL DES PROVISIONS NON COURANTES	111	170	(90)	-	205	10	406
------------------------------------	-----	-----	------	---	-----	----	-----

1.2.32. Note 32 - Provisions courantes

▣ Variation des provisions courantes au cours de l'exercice

En milliers d'euros	12/31/20	Dotations	Reprises	Var. de périmètre	Reclassements	Ecart de conv.	12/31/21
Provisions pour garanties données aux clients	1 152	145	(515)	(318)	-	19	483
Autres prov. pour risques et charges	2 701	20	(2 065)	-	(20)	44	680
TOTAL DES PROVISIONS COURANTES	3 853	165	(2 580)	(318)	(20)	63	1 163

Les provisions courantes sont principalement composées de :

- Provisions pour litiges : 0 M€ vs 0,9 M€ fin 2020 dont 0,9 M€ de reprise de provisions sur le semestre suite à la résolution d'un litige touchant à la propriété intellectuelle (dont 0,6 M€ sans objet)
- Provisions pour litige salariale 2018 pour 0,1 M€ vs 0,2 M€ fin 2020,
- Provisions pour engagements fournisseurs pour 0,5 M€ vs 1,5 M€ fin 2020,
- Provision pour garantie : 0,5 M€ vs 1,2 M€ fin 2020,
- Autres provisions : 0,1 M€ vs 0,1 M€ fin 2020.

1.2.33. Note 33 – Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant, autres dettes courantes et non courantes

▣ Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant et autres dettes courantes

Le poste Fournisseurs s'élève à 9,9 M€ au 31 décembre 2021 contre 11,9 M€ au 31 décembre 2020, cette diminution s'explique principalement par la sortie des sociétés Sensefly SA et Sensefly Inc des comptes consolidés (sociétés cédées le 19 octobre 2021). Les postes fournisseurs de ces deux sociétés s'élevaient à 0,9 M€ au 31 décembre 2020.

La CVAE 2021 pour un montant de 21K€ (contre 77 K€ en 2020) est classée en dette d'impôt courant.

Les avoirs à émettre pour 0,5 M€ correspondent aux provisions pour retours commerciaux et garantie de marge.

Les dettes sur acquisition d'intérêts minoritaires pour 3,3 M€ correspondent à la part courante de l'option de vente de titres que possède l'actionnaire minoritaire de Pix4D sur Parrot Drones pour 1,8 M€ et au débouclage du plan de stock-options des salariés de Pix4D pour un montant de 1,5 M€ au deuxième trimestre 2022.

Les autres dettes courantes pour 3,5 M€ sont principalement composées de produits constatés d'avance et de dettes provisionnées pour participation des salariés

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Fournisseurs	9 892	11 930
Dettes d'impôt courant	64	109
Avoirs à émettre	515	450
Dettes fiscales et sociales	10 024	9 800
Dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires	3 252	(0)
Avances et acomptes reçus	2 070	1 501
Autres dettes courantes	3 503	1 742
Autres dettes courantes	19 365	13 494

▣ Autres dettes non courantes

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires	1 836	3 365
Autres dettes	108	-
Autres dettes non courantes	1 943	3 365

En milliers d'euros	12/31/20	Var. par capitaux propres	Var. par P&L	Écart de conv.	Reclassements	12/31/21
Option de vente Pix4D	(2 875)	(661)	-	(79)	1 780	(1 835)
Autres	(490)	-	(838)	(61)	1 389	-
Total	(3 365)	(661)	(838)	(140)	3 169	(1 835)

Les obligations de Parrot relatives au rachat des titres Pix4D sont enregistrées en dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires, classées en dettes non courantes pour 1,8 M€ compte tenu de la date d'exercice à plus d'un an et en dettes courantes pour 1,9 M€. Ces options d'achats sont évaluées à la juste valeur en fonction de la performance opérationnelle, soit à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé, sur la base des niveaux de marge et de chiffre d'affaires. Le taux d'actualisation reflète le coût marginal d'endettement de Parrot.

Les autres dettes non courantes incluent 1 835 K€ liées à ces options d'achats.

1.2.34. Note 34 – Instruments financiers

☑ Catégorisation et juste valeur (JV) des actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2021, en milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Dettes de put	Juste valeur par OCI	Coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres créances rattachés à des participations et dépôts de garantie				1 815	1 815	
Autres immobilisations financières			4 658		4 658	4 658
Créances de loyers non courantes	67				67	67
Clients				5 167	5 167	-
Créances de loyers courantes	527				527	527
Autres créances courantes				16 913	16 913	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 842				82 842	82 842
Total actifs financiers	83 437	-	4 658	23 894	111 988	88 094
Autres dettes non courantes		1 836			1 836	-
Dettes fournisseurs				9 892	9 892	-
Autres dettes courantes				19 365	19 365	-
Total passifs financiers	-	1 836	-	29 256	31 092	-

Au 31 décembre 2020, en milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Dettes de put	Juste valeur par OCI	Coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres créances rattachés à des participations et dépôts de garantie				1 822	1 822	
Autres immobilisations financières			4 653		4 653	4 653
Créances de loyers non courantes	718				718	718
Clients				5 994	5 994	-
Créances de loyers courantes	745				745	745
Autres créances courantes				9 147	9 147	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	87 992				87 992	87 992
Total actifs financiers	89 455	-	4 653	16 962	111 070	94 108
Dettes financières non courantes				1 762	1 762	-
Autres dettes non courantes		3 365			3 365	-
Dettes fournisseurs				11 930	11 930	-
Autres dettes courantes				13 494	13 494	-
Total passifs financiers	-	3 365	-	27 186	30 551	-

Hiérarchie de juste valeur

Les critères utilisés pour classer les instruments financiers dans chaque niveau de juste valeur sont des critères objectifs basés sur la définition des niveaux de juste valeur selon la norme IFRS 7.

Les classes d'actifs et de passifs valorisées à la juste valeur après leur première comptabilisation sont les suivantes :

- Actifs/passifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat et par les autres éléments du résultat global ;
- Actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ;
- Instruments dérivés qualifiés en couverture de flux futurs de trésorerie.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- Des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1) ;
- Des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (Niveau 2) ;
- Des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables) (Niveau 3).

Nous n'avons pas effectué de transfert entre les différents niveaux, entre les années 2020 et 2021.

Au 31 décembre 2021, en milliers d'euros	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à la juste valeur dont :				
Actifs financiers	4 658			4 658
Créances de loyers non courantes	67			67
Créances de loyers courantes	527			527
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 842	82 842		
Total Actif	88 094	82 842	-	5 252
Total Passif	-	-	-	-

Au 31 décembre 2020, en milliers d'euros	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à la juste valeur dont :				
Actifs financiers	4 653			4 653
Créances de loyers non courantes	718			718
Créances de loyers courantes	745			745
Trésorerie et équivalents de trésorerie	87 992	87 992		
Total Actif	94 108	87 992	-	6 116
Total Passif	-	-	-	-

Échéancier des dettes financières

Les dettes financières sont détaillées en "Note 27 – Dettes financières".

Analyse des créances clients et de leur antériorité

Au 31 décembre 2021	Non échus	Créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée				Total
En milliers d'euros		0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	>1 an	
Créances clients brutes	2 674	751	311	464	1 458	5 657
Dont couverture COFACE	1 257	119	111	34	17	1 538
Dont créances clients non couvertes	1 417	632	200	429	1 441	4 120
Provisions clients et comptes rattachés	- 0	- 0	- 0	- 0	- 551	- 551
Total créances clients nettes	2 674	751	311	464	907	5 107

La méthode d'évaluation des provisions clients reste inchangée.

Au 31 décembre 2020	Non échus	Créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée				Total
En milliers d'euros		0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	>1 an	
Créances clients brutes	4 097	1 622	95	- 0	1 375	7 189

Dont couverture COFACE	1 997	214	3	4	14	2 233
Dont créances clients non couvertes	2 099	1 408	92	- 4	1 360	4 956
Provisions clients et comptes rattachés	-	-	-	-	-	- 1 195
Total créances clients nettes	4 097	1 622	95	- 0	1 375	5 994

Les créances pour lesquelles la date d'échéance est dépassée concernent un nombre limité de clients qui font l'objet d'analyses et de suivis précis. Le cas échéant, des provisions pour dépréciations ont été constatées pour un montant total de 551 K€, soit une baisse de 644 K€ comparé à l'année 2020.

La politique du Groupe en matière des créances clients consiste en la gestion des couvertures du contrat COFACE existant et la surveillance régulières des créances clients.

☒ Instruments de couverture

Néant en 2021.

1.2.35. Note 35 – Risques de marché

Risque de change

Le Groupe est exposé à deux types de risques de change, pouvant impacter le résultat et les capitaux propres : d'une part, des risques liés à la conversion, pour les besoins de l'élaboration des comptes consolidés, des comptes en devises des filiales consolidées ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro et d'autre part, des risques opérationnels sur les flux d'exploitation ou de nature financière non libellés en devises de fonctionnement des entités.

En 2021, 57 % du chiffre d'affaires du Groupe, 80 % du coût des ventes et 15 % des dépenses opérationnelles sont libellés en USD ou devises rattachées à ce dernier, le Groupe est exposé aux fluctuations de cette devise par rapport à l'euro. Le Groupe n'a pas couvert son exposition nette à la variation de l'USD.

Afin de limiter l'impact de la variation de l'USD sur sa rentabilité, le Groupe développe les ventes libellées dans cette devise. A fin décembre 2021, 40 % de la trésorerie et des autres actifs financiers courants du Groupe est en USD ou devises rattachées.

☒ Exposition au risque de change

En milliers de devises au 31 décembre 2021	USD	HKD	GBP	CNY	EUR	AUD	CHF
Créances commerciales	4 630	-	-	3 047	231	-	145
Dettes fournisseurs	(4 864)	(18)	(268)	(6 050)	(3 545)	(13)	(1 252)
Autres créances rattachées à des participations	10 520	-	-	-	-	-	-
Compte courant	175	4 021	-	-	-	-	-

En milliers de devises au 31 décembre 2020	USD	HKD	GBP	CNY	EUR	AUD	CHF
Créances commerciales	4 930	-	0	15	392	-	-
Dettes fournisseurs	(4 884)	(83)	(0)	(4 751)	(1 577)	-	(517)
Autres créances rattachées à des participations	10 520	(4 352)	-	-	-	-	-
Compte courant	364	-	-	-	-	-	-

En milliers d'euros au 31 décembre 2021	Impact sur le compte de résultat	Impact en capitaux propres	Impact sur le compte de résultat	Impact en capitaux propres
	Appréciation de 10 % des devises par rapport à l'euro		Appréciation de 10 % de l'euro par rapport aux devises	
Créances commerciales	543		(444)	
Dettes fournisseurs	(1 136)		929	
Autres créances rattachées à des participations		1 032		(844)
Compte courant		68		(55)

En milliers d'euros au 31 décembre 2020	Impact sur le compte de résultat	Impact en capitaux propres	Impact sur le compte de résultat	Impact en capitaux propres
	Appréciation de 10 % des devises par rapport à l'euro		Appréciation de 10 % de l'euro par rapport aux devises	
Créances commerciales	490		(401)	
Dettes fournisseurs	(737)		603	
Autres créances rattachées à des participations		953		(779)
Compte courant		33		(27)

Le tableau de sensibilité au risque de change ci-dessus montre l'impact d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % de l'euro contre les autres devises sur les montants des créances clients, dettes fournisseurs et instruments financiers dérivés de couverture. Il précise également comment cet impact se traduirait dans les comptes.

Risque de taux

La trésorerie est placée de façon ponctuelle sur des supports sans risque avec des taux sous-jacents majoritairement à trois mois maximums.

Compte tenu des faibles taux de rendement actuels, l'entreprise n'a pas systématiquement recours à des placements à court et moyen terme.

Risque sur les actions propres

Le Groupe ne détient plus d'actions en propre. Selon les échéances des plans d'actions gratuites dont bénéficient certains salariés de l'entreprise, le Groupe procède de manière ponctuelle à une augmentation de capital pour disposer des volumes d'actions à distribuer

	12/31/20	Acquisitions	Cessions	Reclassements	Annulations	Attributions au nominatif	12/31/21
Nombres de titres	188 526	-	(188 526)	-	-	-	-
Valeur (en milliers d'euros)	2 050		(2 050)				-

Risque de liquidité et contrepartie

La gestion du risque de liquidité est centralisée au niveau de la Direction financière. La gestion de la trésorerie globale au niveau du Groupe permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie internes.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La politique de financement de Parrot est d'assurer à tout moment la liquidité nécessaire au financement des actifs du Groupe, de ses besoins de Trésorerie court terme et de son développement tant en termes de durée que de montants, et ce au moindre coût.

Actifs financiers au 31 décembre 2021

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

La valeur nette comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe face au risque de crédit. Au 31 décembre 2021, l'exposition maximale au risque de crédit se présente donc ainsi :

- Clients : 5,2 M€
- Autres créances : 24,3 M€
- Trésorerie et équivalents de trésorerie : 82,8 M€

Depuis 2016, la politique du groupe Parrot consiste à diversifier la gestion du risque de contrepartie en répartissant les placements dans des établissements bancaires de premier rang et sur différentes maturités, et en assurant un suivi régulier.

Face au risque de contrepartie des créances clients, il est comptabilisé une provision pour créances douteuses, qui peut correspondre à la totalité ou à une quote-part du montant, déterminée en fonction de la probabilité de recouvrement de la créance.

Pour se prémunir du risque de crédit et donc couvrir son risque de non-paiement, le Groupe a mis en place des procédures de recouvrement et de blocage de comptes clients.

Une police Coface garantit le non-recouvrement des créances de certains clients français et étrangers de la Société localisés au sein des zones "1" et "2" (couvrant respectivement les pays de l'OCDE et le reste du monde selon les critères déterminés par la COFACE) au titre des ventes des produits de la Société, ainsi que les ventes effectuées par les filiales Parrot Drones, Parrot Inc. et Parrot Asia Pacific Ltd. Le montant de la garantie s'élève à 90 % de la créance nette garantie hors TVA.

▣ Passifs financiers au 31 décembre 2021

La capacité du Groupe à assurer le service de sa dette dépend de la performance de ses activités opérationnelles et de sa capacité à générer de la trésorerie par ses activités. L'échéance des passifs financiers se présente ainsi :

Au 31 décembre 2021, en milliers d'euros	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuel	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers						
Emprunts et dettes fin Divers	799			799		
Dettes de loyers non courantes	6 747			1 824	1 900	3 023
Dettes fournisseurs	9 892		9 892			
Dettes de loyers courantes	2 713		2 713			
Autres dettes	21 315		19 479		1 836	
Total passifs financiers	41 466		32 084	2 623	3 736	3 023
Total passifs financiers dérivés	-	-	-	-	-	-

Au 31 décembre 2020, en milliers d'euros	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuel	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers						
Emprunts et dettes fin Divers	1 762		305	799	658	
Dettes de loyers non courantes	4 099				4 082	17
Dettes fournisseurs	11 930		11 930			
Dettes de loyers courantes	3 474		3 474			
Autres dettes	16 859		13 494	1 951	1 414	
Total passifs financiers	38 125	-	29 203	2 750	6 154	17
Total passifs financiers dérivés	-	-	-	-	-	-

Risques financiers liés aux effets du changement climatique

Le Groupe Parrot n'a pas évalué les effets présents ou futurs des changements climatiques sur sa performance financière ou ses activités et n'a pas mis en œuvre de plan d'action détaillé ou d'engagement précis relatifs à ceux-ci, dans la mesure où ces enjeux restent limités au regard de l'activité du Groupe et de son organisation.

Les assurances couvrent (dans les limites des polices concernées et sous réserve des franchises et exclusions) Parrot pour les dommages causés à ses locaux et à ses principaux stocks par des événements climatiques (tempête, ouragan, cyclone, grêle, inondation, « catastrophes naturelles » au sens de la législation française pour les risques situés en France). Les assurances ne couvrent pas Parrot pour les conséquences financières subies par Parrot du fait de dommages causés par des événements climatiques à ses sous-traitants (en particulier ceux en charge de la fabrication, dits EMS) et fournisseurs.

1.2.36. Note 36 – Informations complémentaires au tableau des flux de trésorerie

Cessions de filiales

Les cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée correspondent aux cessions des sociétés Micasense et Sensefly à la société américaine AgEagle Aerial Systems. Le montant de 23 998 K€ se décompose de la manière suivante:

	Sensefly SA	Sensefly Inc	Micasense	Total
Produit de cession	15 418	2 347	18 116	35 881
Dont créances actualisées	6 333	796	3 990	11 119
Dont trésorerie cédée	404	360		764

Cession nette de la trésorerie cédée	8 681	1 191	14 126	23 998
--------------------------------------	-------	-------	--------	--------

Les plus ou moins value de cession pour 32 925 K€ sont calculées en retranchant des prix de cessions convenus avec l'acquéreur les valeurs vénale des titres dont les impacts sont précisés dans le tableau ci-dessous.

	Micasense	SenseFSA	Inc	Total
Prix de cession	18 116	15 418	2 347	35 881
<i>dont tréso cédée</i>		- 404	- 360	- 764
Impact de Déconsolidation	- 1 008	- 199	- 1 749	- 2 956
Plus/moins value de cession	17 108	15 219	598	32 925

Variation du besoin en fonds de roulement

Le tableau ci-dessous détaille les variations du BFR présenté dans le TFT au 31 décembre 2021. Les postes significatifs sont ensuite réconciliés individuellement dans les notes/tableaux de passages ci-après.

Le détail de la variation du besoin en fonds de roulement, issu du tableau des flux de trésorerie, est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros	12/31/21
Variation du besoin en fonds de roulement	6 242
Incidence de la var. des stocks et en cours (A)	4 357
Incidence de la var. des clients & créances diverses (B)	(3 166)
Incidence de la var. des fournisseurs & autres dettes (C)	4 169
Créances et dettes fiscales (D)	882

(a) La variation des stocks et en-cours est en lecture directe (cf. "Note 20 – Stocks").

(b) La variation des clients et autres débiteurs est présentée ci-dessous.

En milliers d'euros	12/31/20	Variation	12/31/21
Clients	7 189	(1 471)	5 717
Dépréciation des clients	(1 195)	645	(551)
Total créances clients (E)	5 994	(827)	5 167

En milliers d'euros	12/31/20	Variation	12/31/21
Créances de TVA	5 838	27	5 865
Charges constatées d'avance	1 028	266	1 294
Débiteurs divers	1 200	6 900	8 099
Créances de loyers courantes	745	(218)	527
Avances et acomptes versés	1 012	384	1 397
Créances sociales	69	189	257
Total créances diverses (F)	9 892	7 548	17 440

La variation du poste de débiteurs divers correspond aux créances liées aux cessions des sociétés Micasense et Sensefly et dont les échéances sont inférieures à un an.

En milliers d'euros	12/31/20	Variation	12/31/21
Autres créances non courantes	-	3 984	3 984
Total autres actifs non courants (G)	-	3 984	3 984

La variation du poste des autres créances non courantes correspond aux tranches de paiements liées aux cessions des sociétés Sensefly et Micasense dues en 2023.

La réconciliation du BFR sur les postes clients et autres débiteurs est présentée ci-dessous.

En milliers d'euros	Variation
Incidence de la var. des clients & autres débiteurs issue du TFT	(3 166)
Total créances clients	(827)
Total créances diverses (hors créances de loyers)	7 766
Total autres actifs non courants	3 984

Réconciliation du BFR (B + E + F + G)	7 758
---------------------------------------	-------

L'écart de 7 758 K€ entre la variation des clients et autres débiteurs et la variation du BFR s'explique principalement par des écarts de conversion pour 943 K€, par les sorties de périmètre des sociétés Sensefly SA et Sensefly Inc pour - 4 307 K€ et par le reclassement des créances AgEagle Aerial Systems en moins de la trésorerie reçue par les opérations d'investissement pour 11 120 K€

(c) La variation des fournisseurs et autres créditeurs est présentée ci-dessous (cf. "Note 33 - Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant, autres dettes courantes et non courantes" pour les éléments hors BFR) :

En milliers d'euros	12/31/20	Variation	12/31/21
Fournisseurs	11 930	(2 039)	9 892
Total fournisseurs (H)	11 930	(2 039)	9 892

En milliers d'euros	12/31/20	Variation	12/31/21
Avoirs à émettre	450	65	515
Dettes fiscales et sociales	9 800	224	10 024
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 501	569	2 070
Autres dettes	1 742	1 760	3 503
Total autres dettes courantes (I)	13 494	2 619	16 113

En milliers d'euros	12/31/20	Variation	12/31/21
Autres dettes		108	108
Total autres dettes non courantes (J)		108	108

La réconciliation du BFR sur les postes fournisseurs et autres créditeurs est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	Variation
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs	4 169
Total fournisseurs	(2 039)
Total autres dettes courantes et non courantes	2 727
Réconciliation du BFR (C - H - I - J)	3 480

L'écart de 3 480 K€ entre la variation des fournisseurs et autres créditeurs et la variation du BFR s'explique à hauteur de -989 K€ par des écarts de conversion, de +4 265 K€ par les sorties de périmètre des sociétés Sensefly SA et Sensefly Inc et par +205 K€ pour reclassements.

(D) La variation de +882 K€ correspond au reclassement de l'impôt payé sur la période.

1.2.37. Note 37 – Rémunération des dirigeants

▣ Montant global des rémunérations versées aux membres du comité de direction

En milliers d'euros	12/31/21	12/31/20
Rémunérations fixes	1 302	1 270
Rémunérations variables	257	231
Avantages à court terme	1 559	1 501
Paievements en actions	109	47
TOTAL	1 668	1 548

En 2021, le comité de direction est composé des 7 membres suivants : Président-directeur général, Directeur Administratif et Financier, Directeur des Ressources Humaines, Directeur des Systèmes d'Information, Directeur juridique, Directeur Marketing et commercial, Directeur achats et Production.

1.2.38. Note 38 – Parties liées

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions de l'article 9 de la norme IAS 24.

▣ Entreprises associées

Il s'agit des entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions effectuées avec ces entreprises associées au cours de l'exercice 2021 ont été réalisées à des prix de marché et leur volume n'est pas significatif. Cf. "Note 17 - Entreprises mises en équivalence".

Autres parties liées

Le principal actionnaire de Parrot est la société Horizon SAS dont Henri Seydoux (Président-directeur général de Parrot) est président.

Pour les filiales de Parrot SA, les transactions effectuées, les transactions sont totalement éliminées en consolidation, toutes ses filiales étant consolidées par intégration globale. Ces transactions sont réalisées à des prix de marché.

Les rémunérations accordées aux principaux dirigeants sont détaillées en "Note 37 - Rémunération des dirigeants".

1.2.39. Note 39 – Engagements donnés ou reçus

Engagements donnés

Le montant des commandes fermes au 31 décembre 2021 passées auprès de nos principaux fournisseurs s'élève à 15,5 M€.

Une garantie maison-mère d'un montant de deux millions deux cent trente-six mille sept cent trente-six dollars (USD 2 236 736) a été signée en date du 29 janvier 2016 en faveur de la société Matrix Partners Management Services LP en garantie des engagements de location de la filiale américaine Parrot Inc.

Au 31 décembre 2021, le montant de l'engagement hors bilan pour ce contrat s'élève à 0,8 M€.

Une lettre d'intention émise par Parrot SA confirme le soutien financier à Parrot Drones SAS afin d'assurer la continuité d'exploitation et lui permettant d'honorer ses dettes.

Une garantie de \$2m. (soit 1,8 M€) a été signée en date du 29 janvier 2021 et s'appliquant de manière rétroactive sur la durée de l'exercice. Cette garantie a été octroyé à la société OnCore, en charge de la fabrication de l'ANAFI USA pour Parrot Drones aux États-Unis.

1.2.40. Note 40 – Honoraires des Commissaires aux comptes

Montant en HT en milliers d'euros	BM&A	Membres du réseau	Total BM&A 2021	Total BM&A 2020	EY	Membres du réseau	Total EY 2021	Total EY 2020
Certification des comptes	98	34	132	138	109	42	151	188
Services autres que la certification des comptes requis par les textes	10	-	10		3		3	-
TOTAL	108	34	142	138	112	42	154	188

1.2.41. Note 41 – Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Parrot a procédé en février 2022 à une augmentation de capital de sa filiale Pix4D, basée à Lausanne, Suisse, dont l'activité consiste au développement d'applicatifs permettant le traitement des données collectées par drone et par téléphone mobile.

Le montant de cette augmentation de capital s'élève à 10 MCHF, dont 8 MCHF investis par Parrot et 2 MCHF investis par le fondateur et actionnaire minoritaire de Pix4D. L'objectif de cet investissement est d'accroître les ressources disponibles aux développements techniques.